

LE DEVOIR

VOL. C N° 79

LES SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 AVRIL 2009

2,44\$ + TAXES = 2,75\$

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Mouvement de fronde contre la stratégie libérale

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Quelques centaines d'écologistes, de professionnels, de chercheurs, de simples citoyens et d'élus de tous les horizons ont assisté hier au lancement d'un mouvement qui entend proposer et organiser au Québec une prise en charge locale de la gestion de l'énergie, radicalement opposée à la stratégie des mégaprojets qui enrichissent l'industrie de l'ingénierie et le monde des consultants.



Daniel Breton

Ce mouvement portera le nom de «MCN21», pour «Maîtres chez nous au 21^e siècle». Il se veut une réaction organisée, et par la suite structurée, à la cascade de grands projets jugés dévastateurs pour l'environnement, comme ceux du Suroît, de Bécancour, de Gentilly 2, de Rabaska, de la Rupert, de la Romaine, de la Petit Mécatina et de la troisième version du programme des petites centrales privées, que le gouvernement Charest semble décidé à imposer malgré la mise en échec des deux premières versions.

Il est anormal que la Suède arrive à installer chaque année 40 000 chauffages en géothermie pendant qu'au Québec, on en installe tout juste un peu plus de 350

relles, Denis L'Homme. Le mouvement MCN21 entend stimuler dans chaque région du Québec une réflexion sur la meilleure manière de réduire leur dépendance aux énergies fossiles et non renouvelables par l'adoption de technologies basées plutôt sur le recours massif aux énergies vertes renouvelables, comme l'efficacité énergétique, l'éolien, le photovoltaïque et la géothermie.

Pour Anne-Marie Saint-Cerny, directrice de la Fondation Rivières, il est anormal que la Suède

VOIR PAGE A 10: STRATÉGIE



CINÉMA

Imposer le numérique... sans s'endetter

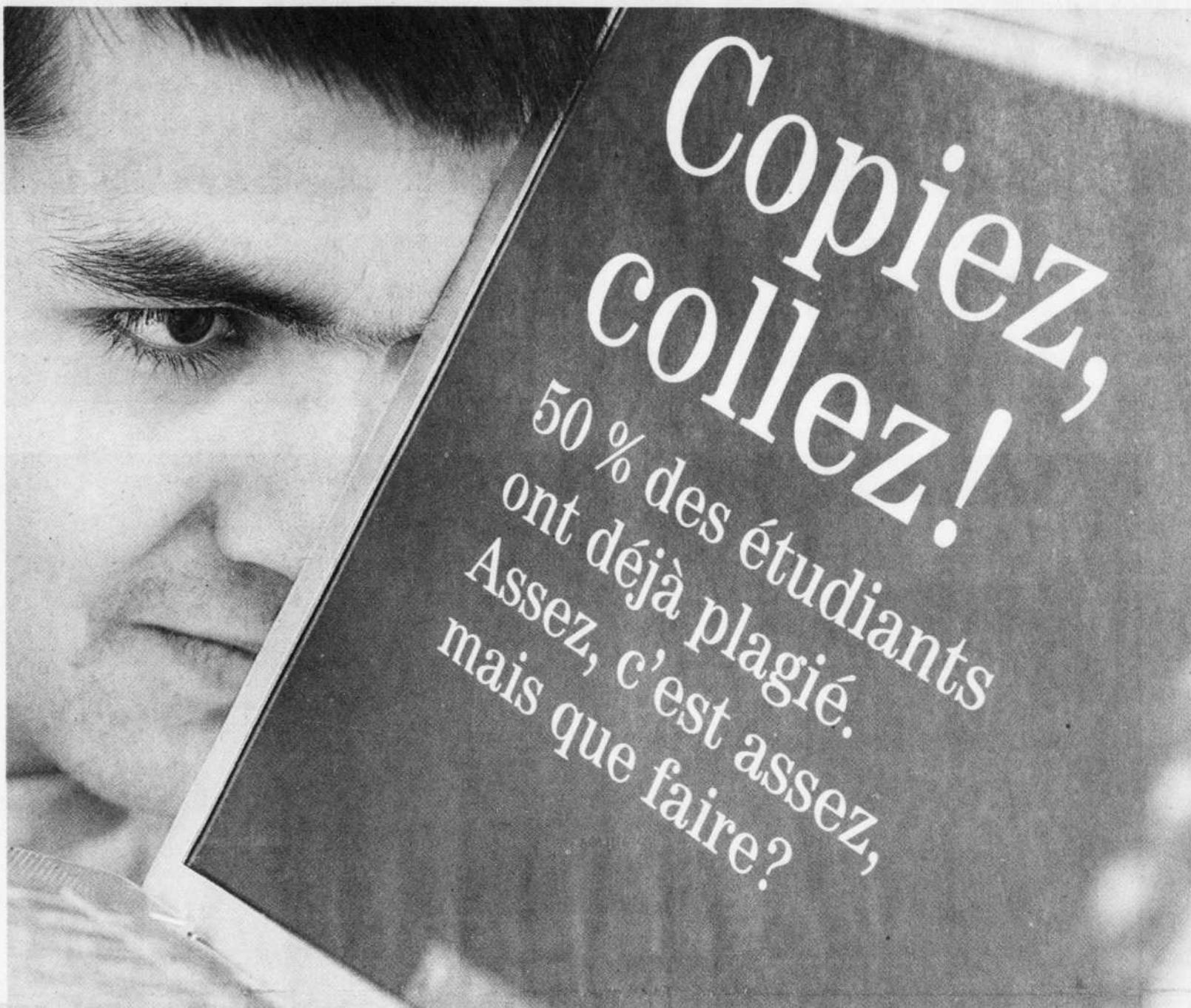
■ À lire en page B 5

JOYEUSES PÂQUES!

Le Devoir ne sera pas publié lundi. De retour mardi. Bon congé!

INDEX

Actualités.....	A 2	Monde.....	A 8
Annonces.....	B 8	Mots croisés.....	D 5
Avis publics.....	B 9	Météo.....	B 2
Carrières.....	B 5	Perspectives.....	C 1
Décès.....	B 8	Philosophie.....	C 6
Économie.....	B 1	Rencontres.....	D 4
Éditorial.....	C 4	Sports.....	B 9
Idées.....	C 5	Sudoku.....	B 9



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le plagiat ne date pas d'hier. Mais la génération de cégépiens qui planche ces jours-ci sur des travaux de fin de session a vécu toute sa vie scolaire à l'ère d'Internet. La grande disponibilité des sources, qui ne demandent qu'à être sélectionnées (fonction «copier»), rend aussi tentante leur restitution mot à mot («coller») dans les travaux scolaires. Les collégiens, premier jalon de l'éducation supérieure, prennent de plus en plus conscience du phénomène et agissent. Haro sur le plagiat dit «naïf».

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Enseignant de philosophie depuis six ans au collège de Valleyfield, Philippe Dumesnil en a assez du plagiat. Tant et si bien qu'il a décidé récemment «d'abolir les évaluations à la maison comptant pour plus de 15 % de la note». Le traditionnel travail de session est donc remplacé par deux dissertations en classe.

C'est que, bon an, mal an, il détectait environ cinq ou six cas de plagiat par classe. «Il y a beaucoup de sites français sur la philosophie. Ils copient des extraits. Ce qui est un peu innocent, puisque c'est facile de retrouver le texte original.

Quand je corrige une copie, je connais l'étudiant, son niveau d'écriture. Si j'ai un doute, je n'ai qu'à inscrire la formule dans Google pour trouver l'expression exacte», explique M. Dumesnil, ajoutant que l'exercice le met néanmoins de très mauvaise humeur.

Ce que M. Dumesnil a constaté de visu dans ses classes se vérifie dans les quelques rares sondages effectués sur le sujet. Dans la littérature, on estime généralement qu'environ un étudiant sur deux a déjà fait du plagiat. Aucune étude québécoise n'a cependant évalué la fréquence de ce phénomène.

Un sondage effectué auprès de quelque 17 000 étudiants universitaires mené par la

chercheuse Julia Christensen Hugues, de l'Université Guelph (en Ontario), et Donald McCabe, de l'Université Rutgers (aux États-Unis), révèle que 53 % des étudiants au premier cycle ont déjà eu recours au plagiat pour un travail écrit. La définition comprenait: copier des phrases d'une source écrite ou d'Internet sans les attribuer à leur auteur, copier le travail déjà fait par quelqu'un d'autre, fabriquer ou falsifier une bibliographie, ou encore remettre un travail téléchargé d'un site Internet.

De façon plus précise, 35 % des étudiants au premier cycle disaient avoir copié quelques phrases d'Internet sans mentionner la source et 37 % avouaient avoir fait de même avec des sources écrites.

Mais est-ce nécessairement mal intentionné? Animatrice du réseau des répondants en technologies de l'information et des communications (TIC) à la Fédération des cégéps, Nicole Perreault en doute. Une part importante de ce plagiat est, selon

VOIR PAGE A 10: PLAGIAT

- Travaux clés en main pour étudiants pressés, paresseux ou cancrès!
- Le logiciel espion ■ Tout le monde le fait > À lire en pages A 4 et A 5

Paul est-il devenu le Tintin du Québec?

Autopsie d'un mythe certainement en construction

Les Français ont Astérix. Les Belges peuvent se vanter d'avoir fait naître Tintin. Les Américains ont donné des ailes aux super héros... Après 10 ans d'existence, Paul, ce personnage de bande dessinée imaginé par Michel Rabagliati, est-il en train de s'imposer comme l'emblème du 9^e art au Québec?



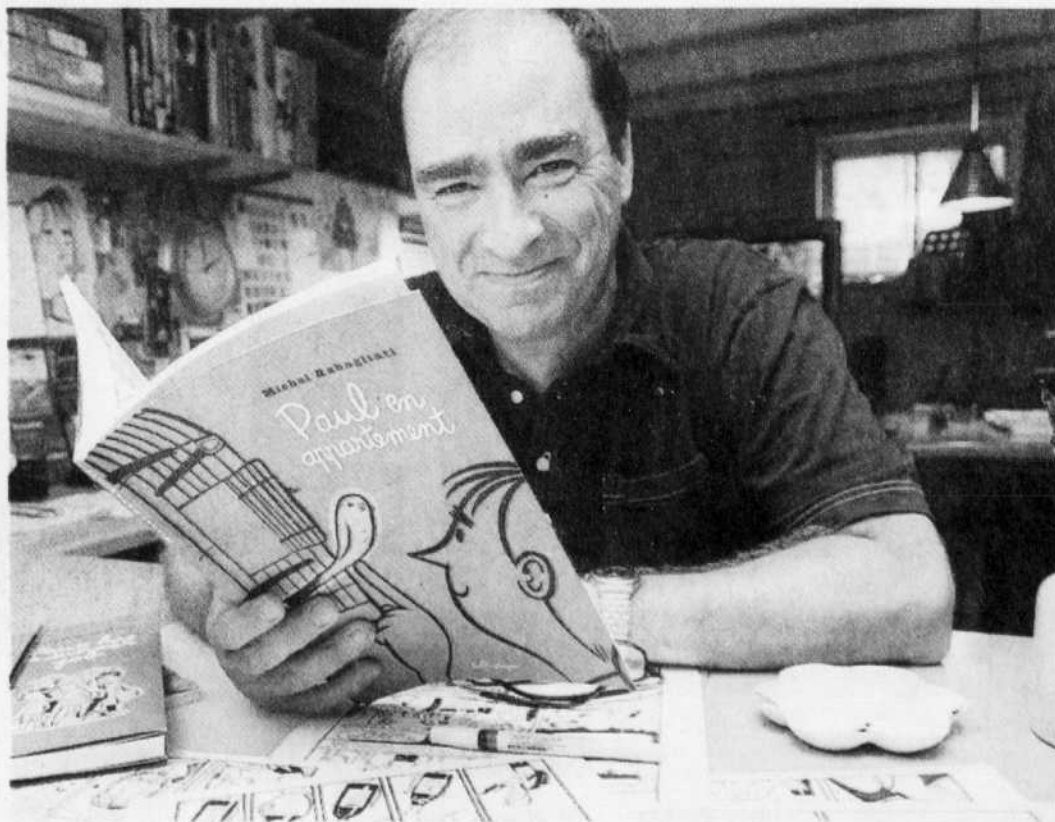
Paul

FABIEN DEGLISE

Le visage masculin posé à gros traits sur le sac en matière recyclable d'une grande chaîne de librairies ne pouvait qu'attirer les regards. Sans texte, sans un mot, mais avec un coup de crayon déterminé à ramener par la ligne claire les années 1950 à notre époque, il donnait très vite une impression de déjà-vu: «sibonac», mais il s'agit de Paul, le personnage inventé par Michel Rabagliati!

A titre de héros du 9^e art pour adultes, la présence de ce jeune graphiste montréalais sur un produit dérivé utilisé pour le transport des marchandises n'est certainement pas banal au Québec. Elle n'est pas non plus qu'anecdotique: deux

VOIR PAGE A 10: PAUL

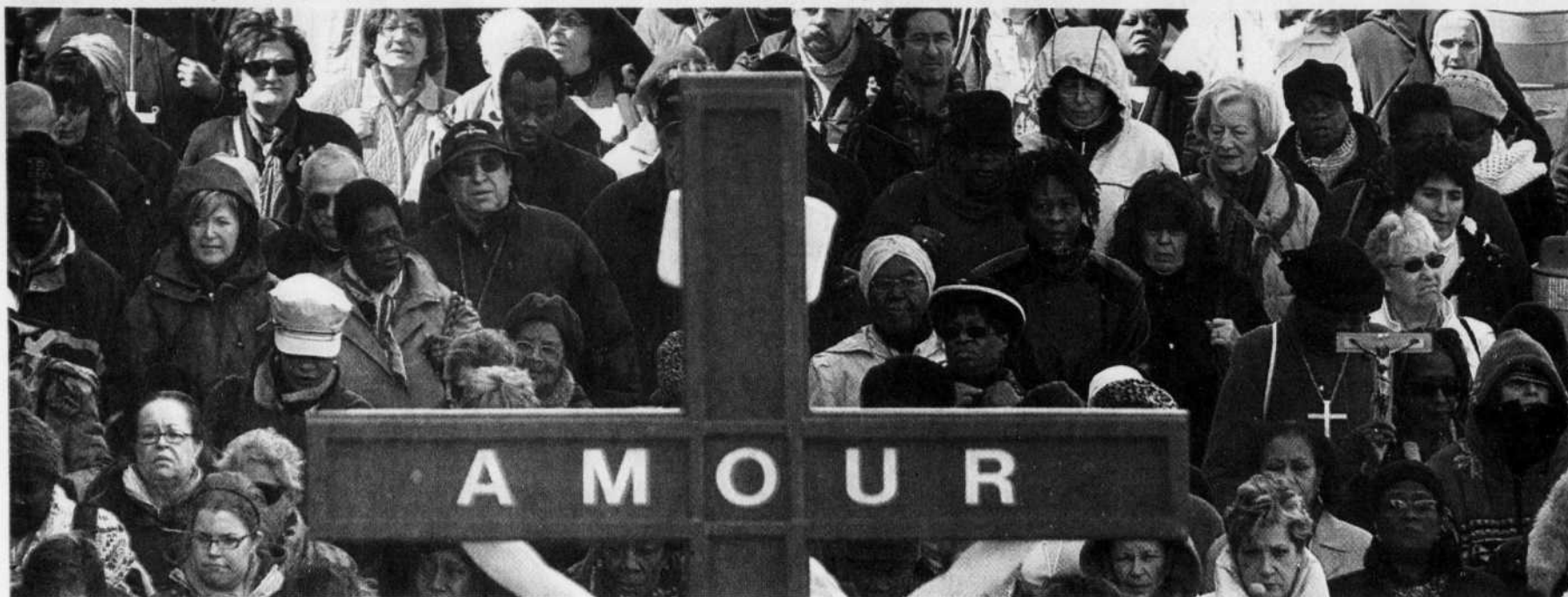


Le créateur de Paul, Michel Rabagliati

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

ACTUALITÉS

L'AMOUR DANS LA RUE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

DES MILLIERS de fidèles catholiques ont participé à l'une ou l'autre des traditionnelles marches du pardon du Vendredi saint organisées hier aux quatre coins de la planète. Le coup d'envoi du chemin de croix du centre-ville de Montréal a été donné peu après 9h à la chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours dans le Vieux-Montréal. Plus de 200 croyants ont défilé vers la place Jacques-Cartier où ils se sont recueillis une première fois. À chacune des stations du parcours, ils ont récité des extraits du «Mystère de la charité de Jeanne d'Arc» de Charles Péguy et se sont laissés émouvoir par des chants grégoriens dédiés à la Passion du Christ. À Jérusalem, les chrétiens, dont certains portaient une croix pour rappeler le calvaire du Christ, ont suivi les 14 stations du chemin de croix que Jésus a parcourues avant d'être crucifié. Le pape Benoît XVI a quant à lui présidé, hier soir, la procession au Colisée de Rome.

Plus de filles naissent sous les Tropiques

PAULINE GRAVEL

Les couples vivant sous les Tropiques donnent plus souvent naissance à des filles que ceux habitant à des latitudes plus élevées, a découvert une chercheuse de l'Université de Géorgie aux États-Unis. Son étude ne dit toutefois pas si un séjour romantique dans un pays tropical peut augmenter les chances d'une femme d'avoir un bébé de sexe féminin.

L'endocrinologue Kristen Navara de l'Université de Géorgie à Athens a comparé l'indice de masculinité (*sex ratio*) des naissances, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de naissances masculines et la somme des naissances masculines et féminines, enregistré entre 1997 et 2006, dans 202 pays, allant de l'Europe du Nord à l'Afrique équatoriale. Elle a ainsi relevé que, dans les pays situés les plus près de l'équateur, on recensait en moyenne la naissance d'un nombre significativement moins élevé de garçons (51,1 %) annuellement que dans les pays des latitudes tempérées et subarctiques (51,3 %). En République centrafricaine, l'indice de masculinité ne dépassait pas les 49 % — il s'agit du seul pays du monde qui produit plus de filles que de garçons — tandis qu'en Chine, où le climat est plus tempéré, il atteignait les 53 % en faveur des garçons. Au Canada, il était de 51,4 % en 2006.

Dans l'espèce humaine, l'indice de masculinité des naissances se situe normalement à 51,5 %, soit la naissance de 106 garçons pour 100 filles. Cet indice qui favorise légèrement les garçons serait le moyen que la nature a trouvé pour contrebalancer le nombre accru de morts prématurées chez les embryons et les nouveau-nés de sexe masculin et ainsi en arriver à un nombre équivalent de filles et de garçons en âge de procréer. Des études ont en effet montré que les fœtus de sexe féminin sont moins fragiles que les fœtus mâles, lesquels sont plus sensibles aux effets de l'environnement qui s'exercent sur leur mère durant la gestation. En période de guerre, par exemple, les naissances de filles dépassent souvent celles de garçons.

Sachant que les hommes produisent autant de spermatozoïdes portant le chromosome X que de spermatozoïdes portant le chromosome Y et que le sexe est déterminé par le type de spermatozoïde qui fertilise l'ovule, les scientifiques n'arrivent toujours pas à expliquer ce biais en faveur des garçons à la naissance.

La chercheuse soutient dans son article publié dans le *Royal Society journal Biology Letters* que l'effet de la situation géographique sur la proportion de filles et de garçons à la naissance est clairement indépendant des facteurs socioéconomiques et culturels qui peuvent jouer en faveur d'un sexe, comme dans certaines sociétés asiatiques, par exemple, où il se pratique beaucoup d'avortements sélectifs étant donné que les bébés garçons sont favorisés au détriment des filles. Pour expliquer ces différences dans l'indice de masculinité en fonction de la latitude, la chercheuse soulève l'effet que pourraient avoir la température et la durée du jour sur la qualité du sperme et le taux de fausses couches.

Le Devoir

EN BREF

Pesticides et commerce

La multinationale étasunienne Dow Agrosience a formellement déposé jeudi un avis d'arbitrage auprès du tribunal de l'ALENA parce qu'elle estime que le Code des pesticides du Québec, qui interdit l'épandage de son herbicide 2,4-D dans les pelouses, constitue une entrave illégitime au commerce. Plusieurs groupes écologistes entendent lutter contre cette démarche et demandent au gouvernement canadien de faire échec à cette tentative de «faire passer la santé publique et celle des enfants derrière les intérêts» de la multinationale, selon le mot d'Hugo Séguin, du groupe Equiterre. — Le Devoir



FAITES UN GESTE
POUR L'ENVIRONNEMENT.
RECHERCHER L'ÉTOILE
ENERGY STAR®.



Achetez des électroménagers affichant le symbole ENERGY STAR, et profitez de produits offrant un rendement énergétique de 10 à 50 % supérieur à ce qu'exige la norme de rendement énergétique minimale du gouvernement du Canada. Vous réduirez ainsi votre consommation d'énergie. C'est bon pour vous et c'est bon pour l'environnement.

Pour obtenir le coupon de remise correspondant à l'appareil dont vous avez fait l'acquisition, veuillez vous adresser à votre détaillant ou visitez le www.hydroquebec.com/residentiel.

OBTENEZ JUSQU'À **125\$*** DE REMISE!

ENERGY STAR est le symbole international de haute efficacité énergétique géré au Canada par Ressources naturelles Canada.
*Offres d'Hydro-Québec, valables jusqu'au 30 juin 2009. Certaines conditions s'appliquent.

ACTUALITÉS

14^e Radio-Don
de Radio Ville-Marie 91,3 fmParti-parte
Louise Harel, Claude Lafortune, Claire Pimpare

1-2-3 mai 2009

Nouvelle mairie dans le parc René-Masson

Mort et presque enterré

JEANNE CORRIVEAU

Le projet de construction d'une nouvelle mairie dans le parc René-Masson est mort et presque enterré. Les quatre élus d'Union Montréal dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ont retiré leur appui au projet piloté par le maire Cosmo Maciocia. Ils ont annoncé, mardi, leur intention d'officialiser l'abandon du projet au cours des prochaines semaines.

Appréhendant des dépassements de coûts importants, les conseillers Joe Magri, André Bélisle, Maria Calderone et Joseph Di Pietro estiment qu'il vaut mieux renoncer à construire la nouvelle mairie. Lors de la période d'intervention des élus à la séance du conseil d'arrondissement mardi soir, Joe Magri a pris la parole au nom de ses collègues pour annoncer leur décision commune. Sans leur appui, le projet du maire Maciocia devient caduc.

Depuis son annonce en 2007, le projet n'a cessé de susciter la contestation. Afin de loger sous un même toit la mairie et la maison de la culture, l'arrondissement avait planifié de sacrifier un boisé du parc René-Masson pour y construire un nouvel édifice au coût de 18,4 millions. Un avis défavorable du Conseil du patrimoine et les protestations des résidents du secteur et du Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal n'avaient pas réussi à faire fléchir les élus majoritaires. Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs avait même dû intervenir en janvier 2008 lorsque l'entrepreneur embauché par l'arrondissement avait entrepris d'abattre des

arbres sans autorisation.

M. Magri a expliqué hier que de récentes modifications au projet laissent entrevoir une augmentation des coûts. Il soutient qu'en raison du climat économique actuel, mieux vaut se contenter des espaces de bureau loués par l'arrondissement. Les élus dissidents souhaitent toutefois aller de l'avant avec la construction d'une maison de la culture qui pourrait être construite à côté de la bibliothèque, sur le boulevard Perras.

Il s'agit du deuxième sujet de discordance en moins d'un mois entre M. Maciocia et les quatre conseillers de son équipe. Le mois dernier, ceux-ci avaient critiqué les propos du maire qui suggérait de revoir les frontières de l'arrondissement. Mais M. Magri refuse d'y voir une chicane politique. «On a des divergences d'opinion, mais j'ai beaucoup de respect pour M. Maciocia», a-t-il dit.

Il a été impossible d'obtenir les commentaires de M. Maciocia, mais son attaché de presse a indiqué que le maire était fort déçu de la décision de ses collègues. Un montant de 1,4 million aurait déjà été dépensé par l'arrondissement pour les honoraires ainsi que pour les plans et devis.

Le volte-face des élus d'Union Montréal a enchanté la conseillère de Vision Montréal, Suzanne Décarie, tout comme André Portier, directeur général du CRE.

Une résolution confirmant l'abandon du projet devrait être entérinée par le conseil d'arrondissement lors d'une prochaine assemblée. Le contrat conclu avec la firme Dessau devra aussi être annulé.

Le Devoir



Le projet résidentiel Contrecœur de 1800 unités d'habitation a été rasé par les flammes hier.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Dans l'est de la métropole

Le projet immobilier Contrecœur est réduit en cendres

La police de Montréal enquête sur la cause de l'incendie, considéré comme suspect

Les tuiles s'accablent pour les partenaires d'affaires de l'administration Tremblay dans les deux plus importants contrats de Montréal: les compteurs d'eau et le projet immobilier Contrecœur. Après les allégations de fraude fiscale pour Tony Accurso, voilà un incendie suspect chez Frank Catania.

KATHLEEN LÉVESQUE

Marqué par des irrégularités qui avaient embarrassé l'administration Tremblay l'automne dernier, le projet immobilier Contrecœur, dans l'est de Montréal, a été ravagé hier matin par les flammes. La police de Montréal enquête sur la cause de ce violent incendie considéré comme suspect.

Six bâtiments en construction totalisant 96 unités de condos ont été complètement réduits en cendres. C'est le gardien de sécurité du chantier qui a alerté les pompiers à 5h41 après avoir «entendu des crépitements», a relaté Jean Leblanc, chef des opérations au Service des incendies de Montréal.

«En arrivant sur les lieux, les pompiers ont eu suffisamment de doutes pour considérer que la cause de l'incendie était suspecte. Le dossier a été transmis au Service de police de Montréal», a affirmé M. Leblanc. Le dossier

est maintenant entre les mains des enquêteurs de la section des incendies criminels de la police, compte tenu de l'ampleur des dommages et du fait que l'origine de l'incendie est inconnue.

Sur un site contaminé

Le sinistre survient à deux semaines du dépôt du rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal, qui a été mandaté pour analyser le controversé Faubourg Contrecœur. Il s'agit d'un projet résidentiel de 1800 unités d'habitation sur un site contaminé mené par le Groupe immobilier Catania.

Le vaste terrain a été vendu par la Ville de Montréal à son bras immobilier, la Société d'habitation et de développement (SHDM), qui l'a revendu à son tour à Catania pour un prix nettement moindre que l'évaluation foncière. Le directeur général de la SHDM, Martial Filion, congédié depuis, a

contourné à trois reprises le conseil d'administration de la SHDM, modifiant du coup les ententes avec Catania. Coincée par la tourmente, l'administration Tremblay a fait appel au vérificateur général et a promis de redonner un statut de société paramunicipale à la SHDM.

Catania n'est pas le seul partenaire d'affaires de la Ville de Montréal qui connaît des problèmes depuis quelque temps. Mercredi dernier, l'Agence du revenu du Canada a rendu publics des mandats de perquisition pour fraude fiscale concernant trois entreprises du mandat de la construction, Tony Accurso.

Simard-Beaudry, Louisbourg et Hyprescon auraient versé 4,5 millions à deux entreprises n'ayant «aucune activité commerciale et qui auraient été utilisées dans un stratagème de factures de complaisance». L'enquête se poursuit et la GRC y participe.

Or, l'entreprise Simard-Beaudry de M. Accurso forme avec la firme d'ingénierie Dessau le consortium Génieau, qui a obtenu le contrat fort critiqué des

compteurs d'eau d'un montant de 355 millions. Alors qu'il était soumissionnaire, M. Accurso a accueilli à bord de son yacht de luxe le président du comité exécutif de la Ville et ami de longue date, Frank Zampino.

«Le dossier a été transmis au service de police de Montréal»

Pour ce même bateau, M. Accurso a payé une amende de 229 000 \$ pour fraude fiscale en 2000.

L'homme d'affaires aurait acheté et rénové le bateau avec des fonds déposés dans une compagnie à numéros et non déclarés au fisc.

Empêtré dans les révélations qui s'accablent dans le dossier de l'eau, Gerald Tremblay a confié au vérificateur général un mandat d'enquête qui s'ajoute à celui concernant le projet Contrecœur et le promoteur Catania.

À la suite des événements d'hier, Catania a émis un communiqué pour exprimer son intention de relancer le chantier Contrecœur dès que les pompiers auront terminé leurs travaux. Une rencontre est déjà prévue avec la SHDM après le congé pascal.

Le Devoir

Obama contre la chasse aux phoques?

Washington — Dans une lettre écrite en 2006 alors qu'il occupait les fonctions de sénateur de l'Illinois, Barack Obama laisse clairement savoir qu'il trouve «cruelle» la chasse aux phoques telle que pratiquée au Canada.

Selon l'édition d'hier du *Toronto Star*, M. Obama a écrit à des défenseurs des droits des animaux et leur a promis de travailler avec des collègues afin de manifester à Ottawa leur colère par rapport à cette activité.

Dans la lettre acheminée à un membre de People for the Ethical Treatment of Animals (PETA), M. Obama dit partager ses inquiétudes en ce qui concerne la chasse aux

phoques. Citant un porte-parole de PETA, le quotidien torontois précise que la lettre de M. Obama a été découverte récemment dans les dossiers d'un membre de l'organisation, qui conserve chacune de ses correspondances avec le gouvernement des États-Unis.

Dan Mathews, vice-président de PETA, est d'avis que la découverte de cette lettre représente «une occasion» pour l'actuel président des États-Unis d'utiliser ses fonctions pour remplir sa promesse.

Jusqu'à maintenant, aucune réaction n'est venue de Washington ou d'Ottawa à ce sujet.

La Presse canadienne

GERRY WEBER

Aussi disponible
A Priori
Cavita

ALAIN GIROUX
HÔTEL REINE ÉLIZABETH
900, René-Lévesque Ouest
Montréal (514) 861-8138

Conférence publique

« Les codes secrets à travers les âges »

Gilles Brassard
Université de Montréal
(DIRO)

Prononcera la prochaine Grande conférence du Centre de recherches mathématiques (CRM)

Judi 16 avril 2009 à 19 h 30
Entrée libre

Pavillon Jean-Coutu
2940, chemin de la Polytechnique
Salle 51-151
Université de Montréal

Université de Montréal ou Côte-des-Neiges

Un vin d'honneur sera offert gracieusement après la conférence
Inscription : www.crm.umontreal.ca/inscription

CENTRE DE RECHERCHES MATHÉMATIQUES

La Grande

BRADERIE de MODE Québécoise

ÉDITION PRINTEMPS-ÉTÉ 2009

Les 16, 17, 18 et 19 avril

Rudsek • Muse • Mackage • Report Collection • Soia & Kyo • Tavan & Mitto
TXT Carbon Inc • D-E-P-T • Bodybag • Marie Saint-Pierre • Concubine • Iris • Extensio 14+
Envers • Lola • Gaudette Design • Eve Gravel • Coli • Station 8 • Julie Bou • Matteo Mio
Myco Anna • Dino Gaspari • O Collection • Barila • JC Rags • Pépin Design • Mylène B
Lellèvre • Nénufar • Saatchi • Ivano Homme • Frett Design • Michel Desjardins • France Anctil
Message Factory • Véronique Milkovitch • Sylvie Germain • De Shalla • Blanc Mouton
Geneviève Dostaler • Pierre Poisson • Ruzanna • Mestiza • Stak • Dinh Ba Design
Ophélie Hats • Fluide • Création Ysol • Les Mains Folles • Véronique D'Aragon • Virage

LES NOUVEAUTÉS : Bijoux Caroline Néron • Touch of Me

Liquidation d'échantillons et surplus d'inventaire!

50% à 80%

MARCHÉ BONSECOURS
350, rue Saint-Paul Est et
325, rue de la Commune Est
Vieux-Montréal
Station de métro : Champ-de-Mars

HEURES D'OUVERTURE
jeudi et vendredi : 10h à 21h
samedi et dimanche : 10h à 17h

INFORMATION
(514) 866.2006 poste 300

Production GRIFF
www.braderiedemodequebecoise.com

L'ÈRE DU COPIER-COLLER



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Travaux
clés en main
pour étudiants
pressés,
paresseux ou
cancres!

CLAIRANDRÉE CAUCHY

L'industrie de la triche semble lucrative, du moins chez nos amis français et américains. Plusieurs sites Internet rivalisent pour offrir aux étudiants pressés, paresseux ou tout simplement cancre des «ressources documentaires» qui s'avèrent très souvent être des travaux clés en main.

Un des plus connus, le site AcaDémon, vend des travaux scolaires allant de la fiche de lecture à la dissertation, en passant par la thèse et le travail de recherche. On y trouve des documents sur un éventail très large de sujets, de l'architecture à la médecine vétérinaire, en passant par la danse, la nutrition, l'électronique, le commerce, la criminologie et *tutti quanti*. Nommez-le sujet, c'est en ligne!

Les documents, en français et en anglais, peuvent être payés en ligne en devises canadiennes. Ainsi, il en coûtera par exemple 25 \$ pour une thèse en littérature et 7 \$ pour une dissertation de 800 mots. Les prix varient cependant pour un même type de document.

Comble de l'ironie, les gestionnaires du site garantissent l'intégrité des documents qu'ils mettent à la disposition des étudiants. «Nous vérifions chaque document grâce à notre programme de détection spécifiquement dédié au plagiat afin de nous assurer que le texte qui nous est soumis est original. Nos documents sont absolument uniques, vous fournissant ainsi de solides bases de recherches pour VOTRE document», peut-on lire dans la section sur l'achat de documents.

Plus cynique, le site, qui vend ses travaux principalement en France et aux États-Unis, présente une «politique antiplagiat» où on rappelle que les documents vendus «ne doivent être utilisés que comme une ressource ou source d'inspiration pour la rédaction» et «doivent être ainsi cités [...]». Ils ne doivent être, en aucun cas, rendus comme étant issus de votre propre travail». Le site oboulo.com semble offrir le même genre de ressources documentaires, offrant même la possibilité de sélectionner le nombre de pages des travaux recherchés sur un sujet déterminé.

D'autres sites ne prennent cependant pas la peine de se draper dans une telle politique. Par exemple, le site français Web-Tricheur fait l'apologie de la triche sous toutes ses formes, suggérant des trucs pour tricher pendant les examens ou encore une série d'excuses pour quitter la classe. Tout en humour, le site offre également le téléchargement gratuit de travaux scolaires. Le contenu y est cependant moins varié que dans AcaDémon. C'est ainsi que l'auteur de ces lignes a pu télécharger un court document sur le rôle de la France pendant la guerre d'indépendance américaine.

«Nous vérifions chaque document grâce à notre programme de détection spécifiquement dédié au plagiat»

Travaux sur mesure

En mars dernier, un autre site Internet, Faismesdevoirs.com, devait être mis en ligne pour offrir carrément de la sous-traitance de travaux scolaires. Or, coup de théâtre, le 6 mars, après quelques semaines de mise en service, le site a fermé, l'auteur précisant que cela «va à l'encontre de [ses] propres valeurs», avant de signer en ajoutant son adresse courriel.

D'autres sites offrent néanmoins la réalisation de certains types de travaux scolaires, moyennant rétribution. Par exemple, il est possible de commander des travaux de philosophie en ligne, sur un site français. Le montant exigé variera non seulement selon le type de travail, mais aussi selon le délai de production. «Indiquez-nous votre sujet de philo! Notre équipe se chargera d'élaborer pour vous une véritable correction comprenant une problématisation du sujet, un plan détaillé et complet avec idées directrices, arguments et exemples ainsi que des citations/références utiles», peut-on lire sur le site de MaPhilo.net. Le site recrute, pour offrir son «aide aux jeunes visiteurs», des étudiants aux cycles supérieurs ou encore des enseignants en philosophie.

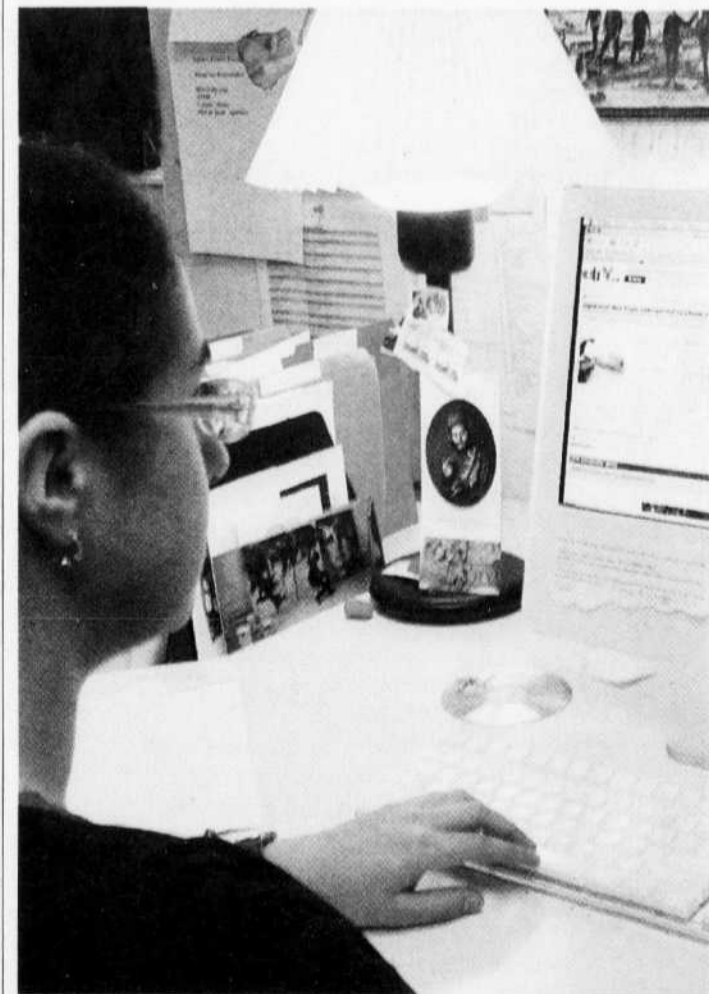
Détection ardue

Animatrice du Réseau des répondants en technologies de l'information et des communications à la Fédération des cégeps, qui s'est beaucoup intéressé au plagiat ces dernières années, Nicole Perreault avoue que la détection de ce genre de triche est très ardue. D'autant plus que certains sites offrent de réaliser des travaux personnalisés, en tenant compte du niveau de langage de l'étudiant et en prenant même soin de glisser quelques fautes pour ne pas éveiller les soupçons des correcteurs, rapporte Mme Perreault.

Certes, les enseignants ont de plus en plus l'habitude de passer par le filtre de Google des phrases suspectes de leurs étudiants. «Mais on n'est pas en mesure de détecter les sites payants d'achat de travaux scolaires ou encore les abonnements payants à des revues spécialisées», constate Mme Perreault.

À ce jour, Mme Perreault tout comme les responsables des cégeps et universités contactés n'ont pas eu connaissance d'achat de documents dans les différents cégeps du Québec. Est-ce à dire que la pratique n'est pas encore parvenue jusqu'ici?

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'ÈRE DU COPIER-COLLER



OLIVIER LABAN-MATTEI AFP

«Cela m'insulte de voir des étudiants plagier à l'examen, alors que moi je l'ai préparé.»

Le logiciel espion

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Faut-il payer pour détecter le plagiat? Voilà la question que se pose présentement l'Université de Montréal et que se sont posées plusieurs universités par le passé.

Au cours des derniers mois, un comité à l'Université de Montréal (UdeM) a étudié une quinzaine de logiciels, certains gratuits, d'autres payants, pour vérifier l'intégrité des textes et détecter le plagiat.

Les résultats semblent peu concluants, bien qu'une décision définitive n'ait pas encore été prise. «On n'a pas trouvé les logiciels testés très efficaces. Ils sont utiles seulement pour détecter le copier-coller. Quand un étudiant résume les idées de l'auteur, sans citer sa source, le logiciel ne le détecte pas», illustre la porte-parole de l'UdeM, Julie Gazeille.

Les logiciels analysés peuvent coûter jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de dollars (mais certains sont gratuits). «Et les plus efficaces ne sont pas nécessairement les plus chers», précise Mme Gazeille. Selon la spécialiste des TIC et du plagiat à la Fédération des cégeps, Nicole Perreault, il peut en coûter entre un et trois dollars par étudiant pour s'abonner à un logiciel de détection, tel Turnitin ou Compilatio (les deux plus connus).

À l'Université McGill, on utilise le logiciel de comparaison de textes Turnitin depuis 2005. On n'a toutefois pas voulu préciser le coût de l'abonnement, affirmant qu'il s'agissait d'une information «confidentielle».

L'implantation du logiciel ne s'est pas faite sans heurt, notamment en raison des inquiétudes sur le respect des droits d'auteurs lorsque les textes sont soumis au logiciel (qui en garde une

copie dans sa base de données). Il a été décidé que les étudiants soumettraient eux-mêmes les textes au logiciel de détection, volontairement. Si un étudiant refuse et que le professeur a un doute sur l'intégrité du document, il doit faire suivre le dossier au responsable disciplinaire de la faculté, explique la doyenne à la vie étudiante, Jane Everett. En bout de piste, le responsable de la discipline peut soumettre lui-même des passages dans le logiciel de comparaison de textes.

Aux prises avec le même dilemme au sujet de la propriété intellectuelle, l'Université Concordia a cependant fait le choix inverse. Il y a quelques années, elle a mis le logiciel Turnitin à la disposition des étudiants, afin de faire un essai.

Mais l'option n'a pas été retenue. «On s'est rendu compte que, sur le plan pédagogique, ce n'est pas ce qu'on voulait. Cela ne peut rien dépister lorsqu'un étudiant paraphrase un texte. Au lieu de se laver les mains en se disant que nous avons cet outil pour faire le travail, on préfère miser sur la responsabilisation», fait valoir le vice-recteur ad-

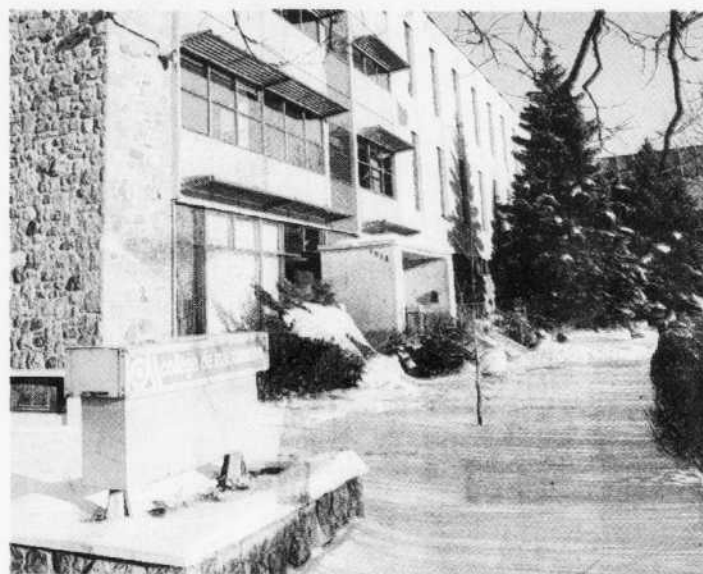
joint aux études, Olivier Dyens, convaincu par ailleurs que le problème du plagiat n'est pas aussi grave qu'on semble le croire.

Pour l'heure, les cégeps publics n'ont pas non plus embarqué dans le train de la détection électronique, préférant la prévention. Auparavant plutôt réticente à l'emploi de logiciels de détection payants, qu'elle associait à une approche de suspicion, la spécialiste du plagiat au collégial tend cependant à changer d'idée. «Les professeurs sont de plus en plus démunis devant le plagiat. Se retrouver avec une réelle situation de plagiat peut devenir coûteux pour un collège lorsqu'il y a contestation», note Mme Perreault.

Le Devoir

Tout le monde le fait

Je plagie, tu copies, il traduit, nous trichons...



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Dans la cafétéria bondée du collège Maisonneuve, les langues se délient facilement quand on évoque les faits d'armes dans le domaine de la triche. Loin d'être tabou, le sujet suscite tantôt la fierté, tantôt l'indignation. Si presque tous avouent ouvertement avoir déjà fait du plagiat pour un travail ou triché dans un examen au secondaire, la plupart affirment s'être calmés en arrivant au cégep.

«C'est trop surveillé. Tous les profs nous en parlent au début de chaque session. Mais au secondaire, on a tous fait du copier-coller de bouts de texte pris sur Internet», lance Sébastien, en quatrième session en sciences humaines.

À la même table, une étudiante avoue avoir déjà remis un texte sur le sida repiqué entièrement d'un site Internet pour un travail d'enseignement moral au secondaire. «Le sujet était plate.

J'avais remis cela au lendemain plusieurs fois, mais, rendue au dernier "lendemain", je n'avais plus le temps de le faire», confie la jeune femme de 18 ans. Son enseignant de l'époque n'y avait vu que du feu.

À quelques enjambées, un

Une fois au cégep, certains confient cependant avoir «contourné un peu les règles» lors d'examens

grand gars d'origine italienne me confie avoir traduit, pour un travail scolaire au secondaire, de longs passages d'un texte en italien trouvé sur Internet, sans mentionner la source, évidemment. «Comme c'était en italien, il n'y avait pas de chances que le professeur retrouve le texte», explique-t-il. Au cégep, il dit ne pas avoir «eu besoin de le faire» puisqu'il est en sciences pures et que la triche ne lui apporterait rien de significatif. Sauf parfois, lors d'un laboratoire de sciences, il «demande la réponse aux filles parce qu'elles sont meilleures».

Et puis, qu'est-ce que le plagiat?

Pour certains, la définition de plagiat n'est pas claire. «Cela dépend de ce que vous voulez dire par plagiat», lance Timothée, étudiant en sciences humaines. «Je me suis déjà inspiré de certaines phrases, en les mettant dans mes mots», explique-t-il, pas trop sûr qu'il s'agit bien de plagiat.

Si plusieurs parlent du plagiat comme d'une ancienne habitude du secondaire, avec la

quelle ils n'osent pas renouer, certains confient avoir «contourné un peu les règles» lors d'examens au cégep. Pour une composition écrite, un jeune homme a écrit la veille «environ la moitié» de son texte à l'ordinateur, l'a imprimé en petites colonnes, qu'il a

ensuite collées dans son Bachelier.

«Comme ça, j'avais moins de stress à l'examen, j'ai pu un peu corriger les fautes et la structure du texte était meilleure. Mais j'ai quand même coulé», laisse-t-il tomber.

Dans certains domaines plus compétitifs, comme les sciences de la santé où les programmes universitaires sont contingents, la cote R devient presque une obsession. Cette cote tient compte de la moyenne du groupe. La tentation est forte de tricher pour répondre aux fameuses exigences. Bonne élève, Léa est un peu découragée de voir autant de triche autour d'elle. «Ça m'insulte de voir des étudiants plagier à l'examen alors que moi je l'ai préparé. Ça m'écœure quand quelqu'un triche et a la même note que moi. En bout de piste, ça me désavantage pour ma cote R.» Sa voisine de table, qui complète sa dernière session en sciences de la santé, renchérit: «Il y a du monde qui triche et réussit à entrer en médecine!»

Le Devoir

Les prénoms dans ce texte sont fictifs, afin que tous puissent parler librement.

«Les professeurs sont de plus en plus démunis devant le plagiat»

«Au secondaire, on a tous fait du copier-coller de bouts de texte pris sur Internet»

LE DEVOIR

SERVICE À LA CLIENTÈLE

HORAIRE POUR LA FÊTE DE PÂQUES

Vendredi, 10 avril : FERMÉ
Lundi, 13 avril : FERMÉ

*** Pour être effectives le 10, 11 ou le 13 avril, les demandes d'arrêts temporaires de livraison par camelot doivent nous parvenir au plus tard le 9 avril avant 12h.

ANIMAL'Z
Enki BILAL

Procurez vous le nouvel album de Enki Bilal, *Animal'z*, au prix exceptionnel de **24,95\$**

Prix régulier: 34,95\$
jusqu'au 26 avril 2009 ou jusqu'à épuisement des stocks.

Rendez-vous à la Librairie Monet!

Librairie **Monet** Le plus GRAND choix de BD au Québec!

Galerias Normandie, 2752, de Salaberry Montréal H3M 1L3 librairiemonet.com

Sophie DOWNS
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne
ADULTES · COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

Vous avez des droits nous pouvons vous aider

Yves Ménard
A V O C A T

Vieux-Montréal
514.861.0469

ACTUALITÉS



L'opération de «déforestation» a été effectuée hier par une vingtaine d'émondeurs afin de construire la future salle de concert acoustique de Montréal.

Au centre-ville

Des pommeliers ne fleuriront plus

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Une dizaine de pommeliers ont été coupés hier à la place Alfred-Duquesne, dans le Quartier des spectacles à Montréal, et ce, quelques semaines avant de fleurir. Et c'est sans compter la cinquantaine d'érables, d'ormes, de tilleuls et de frênes qui ont aussi été sciés.

Le quadrilatère formé par les rues de Montigny, Clark, Ontario et Saint-Urbain où les arbres ont été abattus accueillera d'ici quelques mois l'Adresse symphonique, la future salle de concert acoustique de Montréal. L'opération a été effectuée

par une vingtaine d'émondeurs peu avant midi hier.

Les consultants en foresterie Groupe Desfor et Demers consultants forestiers ont étudié la possibilité de transplanter les arbres dans un autre espace vert. Les deux groupes sont arrivés à la conclusion qu'il valait mieux les couper, selon la Ville de Montréal.

«Les pommeliers sur le site étaient d'un âge avancé et plusieurs présentaient des problèmes de toutes sortes. En ce qui a trait aux érables, ils sont désormais trop gros pour être transplantés et certains d'entre eux sont situés dans une fosse en trottoir insuffisamment grande pour leur croissance», a indiqué la Ville de

Montréal par voie de communiqué jeudi soir.

«Il en est de même pour les ormes et les tilleuls situés en bordure de rue. Parmi les autres essences qui se trouvent sur le site figurent le frêne et le micocoulier. Leur transplantation n'est pas justifiée par les experts», a-t-elle ajouté.

La Ville promet 64 nouvelles plantations sur le même site. Douze pommeliers et plus de 50 arbres feuillus seront notamment plantés. «Les essences ont été choisies en fonction de leur beauté et de leur résistance aux maladies». À la fin du projet de construction du Quartier des spectacles, prévue en 2012, plus de 400 arbres auront été mis en

terre dans le secteur, doublant ainsi le nombre d'arbres actuels, assure la Ville.

La Ville de Montréal et ses partenaires publics investiront près de 150 millions de dollars au cours des quatre prochaines années dans le secteur de la Place des Arts et du Quartier des spectacles.

Ceinturée par les rues City Councillors, Berri, René-Lévesque et Sherbrooke, la zone doit être entièrement transformée.

Celle-ci compterait entre autres une trentaine de salles de spectacle et environ 80 lieux de diffusion de la culture.

Le Devoir

Le PC en difficulté au Québec et en Ontario

Christian Paradis se retrouve les manches

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Les récents sondages qui montrent un Parti conservateur en difficulté au Québec et en Ontario, les deux provinces qui renferment le plus de sièges, n'intimident pas le ministre Christian Paradis, lieutenant de Stephen Harper au Québec. Il se dit conscient qu'il y a une côte à remonter, mais ajoute que, pour l'instant, la priorité doit aller à l'économie.

«Il y a toujours des défis à relever», a affirmé Christian Paradis lors d'un point de presse tenu cette semaine à Ottawa, alors qu'il annonçait 400 millions de dollars sur deux ans pour rénover des édifices fédéraux. «Je ne suis pas en train de dire que je vois la vie en rose. Il y a des défis à relever, mais je pense qu'on a été élus pour s'occuper de l'économie. On a un plan d'action économique qui est là. On livre la marchandise.»

Alors que les machines électro-rales se réchauffent en prévision d'un possible scrutin cet automne, comme le révélait *Le Devoir* hier dans le cas du Parti libéral, Christian Paradis affirme déployer tous les efforts pour redresser la barque au Québec. «Je m'occupe de l'organisation. Il y a des conseils régionaux qui se forment parce qu'on peut continuer aussi de se mobiliser par la base, de lancer des idées. On travaille sur une plate-forme électorale. Il y aura des annonces qui seront faites au fur et à mesure.» Le ministre soutient «travailler sur le terrain» et voir des choses «très intéressantes».

En début de semaine, un nouveau sondage pancanadien Strategic Counsel est venu confirmer celui de Léger Marketing-*Le Devoir* publié le 30 mars dernier. Les deux coups de sonde montrent un effritement des appuis du Parti conservateur en Ontario et au Québec. Le sondage Léger Marketing, qui a une marge d'erreur plus faible dans



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Christian Paradis

cette province (4 %, 19 fois sur 20), crédite les libéraux de 45 % des intentions de vote, contre 35 % pour les conservateurs. La firme de Toronto Strategic Counsel accorde quant à elle 45 % au PLC et 32 % au PC (marge d'erreur de 6,2 %).

Au Québec, les deux firmes ont des chiffres semblables qui confirment la forte avance du Bloc québécois. Encore une fois, Léger Marketing a une marge d'erreur plus faible (5 %, 19 fois sur 20). Le Bloc québécois récolte 42 % des intentions de vote. Le Parti libéral obtient 33 %, alors que le Parti conservateur récolte 12 %. De fait, le NPD chauffe les troupes de Stephen Harper dans la province, puisqu'il obtient 10 %.

Strategic Counsel, qui a rendu publics ses chiffres le 6 avril dernier, accorde quant à elle 41 % au Bloc québécois, 29 % au Parti libéral et 15 % au Parti conservateur dans la province. La marge d'erreur de la firme de Toronto au Québec est de 6,2 %, 19 fois sur 20.

La forte avance du Parti conservateur dans l'ouest du pays fait toutefois en sorte que le PC et le PLC sont statistiquement à égalité dans les intentions de vote à l'échelle pancanadienne.

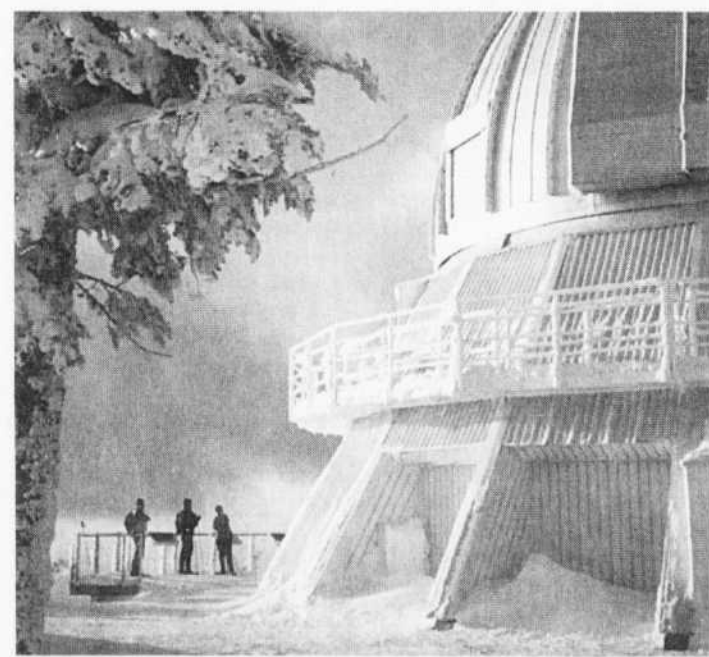
Le Devoir

L'OMM veut récupérer ses subventions

LISA-MARIE GERVAIS

Le directeur exécutif de l'Observatoire du Mont-Mégantic (OMM), Robert Lamontagne, tentera par tous les moyens de récupérer les subventions que le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) a dû lui retirer à la suite de coupures budgétaires du gouvernement Harper, et ce, malgré les recommandations positives d'un comité d'experts. Inquiet du sous-financement chronique de la recherche scientifique au Canada, M. Lamontagne devrait rencontrer la semaine prochaine le directeur général de l'OMM ainsi que la direction des universités afin de discuter de nouvelles avenues de financement et d'amener le CRSNG à revoir ses critères de dotation.

Jeudi, à la réception du rapport d'évaluation pour l'OMM fait par un comité d'experts internationaux, M. Lamontagne a pu confirmer ses doutes: les subventions n'ont effectivement pas été reconduites parce que l'OMM est considéré comme étant une infrastructure à caractère régional. Or, le comité



aurait plutôt recommandé de renouveler, voire pratiquement de doubler, le montant de 325 000 \$ accordé à l'Observatoire, en plus de lui faire des commentaires dithyrambiques, selon M. Lamontagne.

«C'est là tout le paradoxe. [...] On a reçu des commentaires qui font l'éloge de notre niveau de formation, de notre pertinence et de

nos instruments. On a même dit que l'Observatoire a un caractère unique au Canada et dans certains cas, unique au monde, mais d'un autre côté, on nous accole cette étiquette régionale. On est perplexes», a souligné M. Lamontagne en rappelant qu'une trentaine d'autres organismes avaient également dû subir le couperet du CRSNG.

Pour l'année en cours, l'OMM ne recevra que 140 000 \$ d'Ottawa et en 2010, le CRSNG ne le financera plus du tout.

M. Lamontagne souhaite que le CRSNG revoit ses critères. «Ça nous permettrait de soumettre à nouveau une demande et peut-être d'avoir un meilleur succès. Mais pour cette année, on sait que c'est sans appel», a-t-il dit. Il a l'intention de porter le débat sur le financement de la recherche dans l'arène politique.

«Peu de gens le savent, mais la communauté des astronomes du Canada a une réputation d'excellence. Pour un pays de notre taille, on est parmi les pays les plus cités en matière de découvertes et de publications scientifiques», a mentionné pour sa part le député libéral et ex-président de l'Agence spatiale canadienne, Marc Garneau. «L'OMM est un genre d'incubateur qui permet à des astronomes de développer leurs talents. Le gouvernement conservateur n'a pourtant pas l'air de comprendre l'importance de la recherche ni celle de soutenir les astronomes.»

Le Devoir

Baisse de la coqueluche chez les adolescents

Edmonton — Le Canada réussit mieux que les États-Unis à lutter contre le nombre croissant de cas de coqueluche chez les adolescents, selon un expert canadien.

Mais les États-Unis font toutefois meilleure figure quant à la vaccination des adultes afin de prévenir la transmission de la maladie, qui peut parfois s'avérer mortelle, à de très jeunes enfants. Le Canada doit s'améliorer dans ce domaine, selon le Dr Scott Halperin, un professeur de pédiatrie, microbiologie et immunologie de l'Université Dalhousie, à Halifax.

En 2003, la hausse du nombre de cas de coqueluche chez les adolescents et les adultes a donné suite à la mise sur pied d'un comité consultatif national, qui avait recommandé que tous les enfants et les adolescents reçoivent un vaccin spécial. Ce dernier protégeait à la fois du tétanos et de la diphtérie, tout en contenant une dose pour adulte de vaccination contre la coqueluche. La comité avait également recommandé que les adultes reçoivent des vaccins semblables pour les protéger eux aussi de la maladie. En 2004-05, les provinces et les territoires cana-

diens ont adopté un programme de vaccination universel pour les jeunes adolescents. Et même s'il faudra peut-être attendre encore une dizaine d'années avant de pouvoir rassembler des données précises, le Dr Halperin a avancé que les résultats observés jusqu'à maintenant étaient encourageants.

«Il est trop tôt pour se prononcer, mais il semble que les taux soient en train de baisser chez les adolescents», a-t-il noté. Aucune des provinces n'a toutefois suivi la recommandation du comité à l'effet qu'un programme similaire devrait être mis sur pied pour les adultes, probablement parce que les coûts engendrés seraient trop élevés, selon le Dr Halperin.

Il a précisé que l'immunisation des adultes aiderait à protéger les enfants, qui risquent beaucoup plus de souffrir de complications de la maladie.

«Dans plus de 50 % des cas chez les enfants en bas âge, on peut voir que la source de l'infection venait du parent», a-t-il souligné.

Selon l'Agence de la santé publique du Canada, 8910 cas de coqueluche ont été recensés en 1998, contre 3120 en 2004.

La Presse canadienne

éditions Liber

Philosophie • Sciences humaines • Littérature



Conférence de Omar Aktouf

17 avril, 19h

Centre Saint-Pierre

1212, rue Panet, Montréal

514-524-3561

Entrée libre, contribution volontaire

OMAR AKTOUF
HAÏTE
AU GÂCHIS
EN FINIR AVEC
L'ÉCONOMIE MANAGÈREMENT
À L'AMÉRICAIN
LIBER

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

EN BREF

Examen psychiatrique

Saint-Louis — Un homme accusé d'avoir volé un avion au Canada et d'avoir survolé trois États américains avant d'atterrir le long d'une autoroute du Missouri devra se soumettre à un examen psychiatrique. Le juge Thomas Mummert a émis cette directive à l'endroit d'Adam Dylan Leon, lors d'une brève comparution en cour fédérale à Saint-Louis, hier. — AP

ACTUALITÉS



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Québec refuse d'indemniser les producteurs pour les pertes induites par la crise de la listériose de l'été dernier.

Les fromagers artisans n'en démordent pas

« On a le sentiment que le gouvernement ne veut rien entendre »

FABIEN DEGLISE

Les appels à l'aide n'ont pas été entendus. Au terme d'une rencontre avec le ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard, les fromagers artisans se disent plus que jamais abandonnés par Québec, qui vient une fois encore de refuser d'indemniser les producteurs pour les pertes induites par la crise de la listériose de l'été dernier.

« En plus de ne pas reconnaître l'ampleur du drame, on a le sentiment que le gouvernement ne veut rien entendre », a résumé Louis Arsenault, président de l'Association des fromagers artisans du Québec. L'homme a rencontré M. Lessard vendredi dernier à Québec pour parler de l'avenir du secteur, mais également de l'abondance des inspections ciblant les petits producteurs. L'entretien a été qualifié de « virulent ». « On sent une très grande indifférence face à ce que nous vivons. Et cela nous dérange beaucoup. »

L'association tient le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour responsable des turbulences avec lesquelles doivent composer les fromagers artisans depuis plusieurs mois. « Dans la foulée des saisies

de l'été dernier, notre secteur a arrêté de fonctionner pendant un mois, dit M. Arsenault, et l'ampleur médiatique qu'a prise cette crise a pas mal hypothéqué notre développement. » Le groupe de producteurs dénonce aussi les inspections ciblées et répétitives sur les fromages au lait cru du Québec des derniers mois. Cette mesure, aujourd'hui présentée comme un « plan d'accompagnement » par le gouvernement, a toutefois fait craquer plusieurs producteurs et a causé également la disparition d'une dizaine de fromages des tablettes.

L'association, qui dit avoir en main des chiffres prouvant la baisse des ventes de ses produits depuis septembre dernier, réclame à grands cris depuis le début de la crise la mise en place d'un programme d'aide financière. L'objectif? Assurer le développement durable et la pérennité de cette filière agroalimentaire versée dans la construction des terroirs du Québec. « Nous avons reçu une fin de non-recevoir, dit M. Arsenault. Et même si nous n'avons pas l'intention d'en démordre, pour le moment, l'optimisme n'est pas au rendez-vous. »

Le Devoir

Recours collectif de 35 000 citoyens

Les cols bleus gagnent en Cour d'appel

Le Service de police est montré du doigt pour avoir causé un embouteillage monstre en septembre 2003

BRIAN MYLES

Au nom du droit à la manifestation, la Cour d'appel a donné gain de cause aux cols bleus en invalidant un recours collectif intenté par quelque 35 000 citoyens pris dans un embouteillage monstre à la suite du débrayage illégal de septembre 2003.

Le Service de police de Montréal (SPVM) est montré du doigt pour avoir causé les bouchons de circulation avec ses mesures de sécurité dans cette décision qui remet en question le bien-fondé d'accorder des indemnités à des automobilistes retardés dans leurs déplacements.

Le droit de circuler en voiture de la façon la plus rapide possible, sans être victime d'un délai indu, ne constitue certainement pas un droit protégé par les chartes, affirme la Cour d'appel. De même, le stress et la frustration vécus par les automobilistes ne sauraient être assimilés à un préjudice tangible donnant droit à une indemnisation collective.

Le litige remonte au 17 septembre 2003. Plus de 300 cols bleus avaient paralysé le quadrilatère immédiat de l'hôtel de ville (un périmètre formé des rues Saint-Antoine, Gosford, Notre-Dame et Saint-Laurent) pendant plus de deux heures lors d'une grève jugée illégale par le Conseil des services essentiels.

Ils avaient bloqué les rues avec les véhicules lourds de la ville pour protester contre la rupture des négociations.

La circulation avait subi de considérables perturbations. Même les véhicules d'urgence ne pouvaient pénétrer dans le quadrilatère de l'hôtel

de ville. À la décharge des cols bleus, les principaux points d'entrée et de sortie du quadrilatère étaient cependant bloqués par les policiers pour des motifs de sécurité, fait remarquer la Cour d'appel. En outre, la manifestation ne résultait pas d'un mot d'ordre officiel du syndicat, mais d'une initiative spontanée de membres principalement issus des municipalités fusionnées de force.

La Cour supérieure avait condamné malgré tout le Syndicat des cols bleus (SCFP-FTQ) à verser une indemnité de 25 \$ à 35 435 personnes reconnues pour les fins du recours collectif. Les plaignants avaient accepté à leur tour de verser la somme 885 875 \$ à l'Accueil Bonneau et la Old Brewery Mission. Les deux refuges pour itinérants sont donc les grands perdants de la décision unanime rendue jeudi par la Cour d'appel.

La Cour d'appel reproche à la juge de première instance d'avoir entretenu la confusion entre la grève des cols bleus et leur manifestation. Selon l'analyse de la Cour d'appel, la grève était bel et bien illégale, mais c'est tout le contraire pour la manifestation. Rien ne permettait de conclure à un acte « abusif ou illicite [...] surtout lorsque l'on considère le caractère fondamental du droit à la manifestation ».

Le tribunal se range enfin à l'argument du Syndicat des cols bleus selon lequel les manifestants avaient entrepris une grève sauvage de leur propre initiative. Or, la faute d'un salarié n'engage pas nécessairement la responsabilité de son syndicat, réitère la Cour d'appel dans cette affaire.

Le Devoir

L'Ontario veut forcer les entreprises à la « détoxification »

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

L'Ontario a déposé cette semaine un projet de loi en vue d'inciter sa grande entreprise à réduire rapidement l'usage de produits toxiques au profit de solutions plus acceptables sur le plan environnemental en misant sur la force de l'opinion publique.

Le Bill 157, s'il est adopté par Queen's Park, exigera des entreprises qu'elles élaborent un plan de « détoxification » de leurs procédés industriels, qu'elles dressent un bilan public de leurs rejets et qu'elles rendent ce plan public avec les solutions alternatives qu'il contient, faibles ou radicales. Si la confection d'un plan public de « détoxification » s'avérera obligatoire, sa mise en application ne le sera pas. On compte ainsi sur les réactions du milieu pour forcer les entreprises à moderniser leur processus de production.

Au Massachusetts, une loi similaire d'application volontaire a réduit, selon l'agence ENS, les rejets des entreprises dans l'environnement de 91 % et, dans le seul cas des produits toxiques, on a enregistré une réduction de 64 %.

L'Ontario entend aussi aider son industrie manufacturière, particulièrement malmenée par la crise économique, à se mettre à l'abri de la réglementation européenne « REACH », soit le règlement en vigueur depuis 2007 sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions aux substances chimiques.

Ce règlement européen, qui oblige les industriels à évaluer les risques des produits chimiques mis en circulation, exige aussi des produits importés qu'ils ne contiennent aucune substance toxique, ce qui pourra frapper les exportations canadiennes sous peu.

Une avance

Le gouvernement ontarien entend faciliter la transition vers de meilleurs procédés de production en investissant 24 millions sous forme d'aide à ses entreprises, qui vont ainsi pouvoir prendre une avance sur leurs concurrentes des autres provinces.

L'Alberta occupait en 2005 le premier rang des provinces qui, au pays, utilisent l'atmosphère comme poubelle. Avec des rejets de 1091 Mt, cette province est responsable à elle seule de 27 % de la totalité des polluants atmosphériques, GES compris.

L'Ontario la suit de près avec 21 %, ce qui correspond à des rejets de 836 Mt de contaminants combinés. Mais cette province voisine, dont les vents charrient la pollution vers le Québec qui ne s'en plaint d'ailleurs jamais, occupe le premier rang au Canada pour les rejets atmosphériques de polluants cancérigènes. A lui seul, l'Ontario crache dans les airs 43 % de tous les toxiques rejetés dans l'atmosphère du Canada chaque année.

Le Devoir

L'Artisan du Store

***50% DE RABAIS OU INSTALLATION GRATUITE**

***BOIS ou P.V.C. Stores sur mesure**

- horizontaux • verticaux
- Opaque ou solaire
- Toiles à rouleau
- Stores romains
- Panneaux coulissants
- Persiennes • Sohji

Fabriqué au Québec
Service à Domicile
Gratuit

Région de Québec
418 654-8677

Région de Trois-Rivières
819 696-8677

Région de Montréal
514 231-8677

DÉCOR CLAUDE BOUCHARD
2362, Beaubien E. Montréal
RIDEAU • COUVRE-LIT • TRINGLE
TAPIS • CARPETTE • PRELART

NOUVEAUTÉS

BANDOLERA SHIRT PASSION
TOMBOLINI VOTRE NOM
YUKA KALI OREA

SAN REMO
TOMBOLINI
THIERRY MUGLER
REPORTER
CORTIGIANI
TORRAS
FABIO INGRAMI
NAVIGARE
INGRAM

doice
anna

doice
UOMO

277, av. Laurier O. Centre de Commerce Mondial
514-270-6154 413, St-Jacques O.
514-844-9125

NOUVEAUTÉS

SAN REMO
TOMBOLINI
THIERRY MUGLER
REPORTER
CORTIGIANI
TORRAS
FABIO INGRAMI
NAVIGARE
INGRAM

doice
anna

doice
UOMO

Centre de Commerce Mondial 5107, av. du Parc
383, St-Jacques O. (angle Laurier)
514-281-7999 514-277-7558

LE MONDE

ALGÉRIE

Bouteflika obtient plus de 90% des voix

Le taux de participation officiel de 74% est mis en doute par certains candidats

L'issue du scrutin présidentiel de jeudi ne faisait pas de doute, puisque les opposants traditionnels l'avaient boycotté. Facilement réélu, le président sortant entend poursuivre sa politique de réconciliation nationale.

PIERRE-YVES JULIEN

Alger — Le chef de l'État algérien, Abdelaziz Bouteflika, a été plébiscité pour un troisième mandat en obtenant 90,24 % des suffrages au scrutin présidentiel de jeudi, dont le taux officiel de participation de 74 % a comblé ses espérances, selon les résultats annoncés hier.

«Abdelaziz Bouteflika a obtenu 12 911 707 voix», soit «90,24 % des suffrages exprimés», a déclaré le ministre de l'Intérieur, Yazid Zerhouni. Louisa Hanoune, présidente du Parti des travailleurs (PT, trotskiste), est arrivée en deuxième position avec 4,22 % des suffrages. Vient ensuite Moussa Touati, président du Front national algérien (FNA, nationaliste), avec 2,31 %, Djahid Younsi (El Islah, islamiste

modéré) avec 1,37 %, Ali Fawzi Rebaïne (AHD-54, nationaliste) avec 0,93 % et Mohamed Saïd (Parti de la justice et liberté, PJJ, islamique modéré) crédité de 0,92 %. Ces résultats sont donnés «sous réserve de leur confirmation par le Conseil constitutionnel», a précisé M. Zerhouni.

M. Bouteflika, 72 ans, élu en 1999 et réélu en 2004 avec 84,99 % des voix, pourra se prévaloir de ces chiffres pour légitimer son troisième quinquennat grâce à une participation conséquente et une «majorité écrasante», comme il l'avait réclamé dès l'annonce de sa candidature.

Les six candidats à cette présidentielle, hantés par une possible abstention massive, ont tous axé leur campagne sur la nécessité pour les Algériens de voter, afin de donner une légitimité à un scrutin boycotté par

les opposants traditionnels, qui le jugeaient «gagné d'avance» par M. Bouteflika.

Selon le ministère de l'Intérieur, la participation constatée a effacé les craintes des candidats, le taux atteignant jusqu'à 30 % en Kabylie, un score totalement inhabituel dans cette région généralement peu tentée par les urnes. La plus forte participation a été enregistrée dans la région de Khenchela (97,42 %), à 500 km au sud-est d'Alger.

Des candidats ont cependant fait état dès jeudi soir de «cas de fraude», comme Mohamed Saïd ou Moussa Touati, qui a dénoncé un taux de participation «exagéré», tandis que le directeur de campagne de Djahid Younsi, Djamel Benabdeslam, parlait de taux «gonflés». L'opposition a évalué ce taux entre 18 et 25 %.

Observateurs

Cependant, le chef de la mission d'observation de la Ligue arabe, Chadli Nefati, s'est félicité jeudi de l'organisation «irréprochable» et du «climat serein»

qui ont marqué le déroulement du vote, a rapporté l'agence APS. Outre la Ligue arabe, l'Algérie avait invité l'ONU, l'Organisation de la conférence islamique et l'Union africaine, celle-ci dépêchant une centaine d'observateurs pour plus de 47 000 bureaux de vote.

M. Bouteflika a aujourd'hui les mains libres pour poursuivre sa politique économique et de réconciliation nationale. Mettant en avant le bilan de ses dix années au pouvoir, il a évoqué durant sa campagne un référendum sur une «éventuelle» amnistie générale en faveur des islamistes encore en activité qui s'engageraient à déposer définitivement les armes.

Cette amnistie viendrait conforter la politique de réconciliation nationale mise en place en 2000, qui a permis à des milliers d'islamistes de se rendre après une décennie de violences qui ont fait au moins 150 000 morts.

Même si leur intensité s'est considérablement réduite, des



ZOHRA BENSEMRA REUTERS
Abdelaziz Bouteflika

violences islamistes se poursuivent. Un policier a été tué et cinq membres des forces de sécurité blessés jeudi dans des attentats distincts commis par des islamistes, a indiqué M. Zerhouni.

Agence France-Presse

Cinq soldats américains tués dans un attentat en Irak

Mossoul — Cinq soldats américains ont péri hier dans un attentat suicide au camion piégé perpétré contre un important centre de la police irakienne à Mossoul, ce qui constitue l'attaque la plus meurtrière contre les forces de la coalition depuis plus d'un an.

Deux policiers irakiens ont également été tués, a précisé l'armée américaine. En outre, vingt policiers irakiens et deux soldats américains ont été blessés dans l'attentat.

Selon les premiers éléments, le kamikaze ne visait pas les soldats américains. «Le convoi de l'armée américaine [touché par l'attentat] ne faisait que passer au poste de police», a déclaré le commandant Derrick Cheng, un porte-parole de l'armée américaine.

L'officier américain a précisé que deux personnes soupçonnées d'être impliquées dans l'attentat avaient été interpellées.

Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière contre l'armée américaine depuis le 10 mars 2008, quand cinq soldats avaient péri dans un attentat suicide perpétré dans le quartier Mansour à Bagdad. En six ans, 4271 soldats américains ont péri en Irak.

De son côté, le ministre irakien de l'Intérieur a indiqué qu'outre les cinq soldats américains, deux policiers et un soldat irakiens avaient été tués dans l'attaque.

Le mode opératoire de ces attaques — un attentat suicide au moyen d'un camion bourré d'explosifs — rappelle celui de la branche irakienne d'al-Qaïda. Le commandement américain estime que le réseau, même affaibli, conserve la capacité de monter des opérations complexes, notamment à Mossoul. Le 31 mars, huit personnes avaient été tuées dans des violences à Mossoul, dont un attentat suicide au camion piégé contre un poste de police.

Mossoul est considérée par le commandement américain comme l'épicentre de l'action des partisans en Irak d'Oussama ben Laden, repoussés en 2007 de Bagdad et de l'ouest du pays. L'armée irakienne y mène depuis mai 2008 une vaste offensive mais des attentats continuent régulièrement de faire des victimes.

Le niveau des violences a baissé ces derniers mois en Irak, tombant à son niveau le plus bas depuis les premiers mois de l'invasion américaine en mars 2003. Mais une série d'attentats en mars et au début d'avril, notamment à Bagdad avec six attentats à la voiture piégée le 6 avril qui ont fait 34 morts et près de 130 blessés, ont ravivé les craintes d'un regain des violences alors que les 140 000 soldats américains commencent à se retirer progressivement d'Irak.

Agence France-Presse

Agence France-Presse

Le président moldave fait un geste

Chisinau — Cherchant à ramener le calme après les manifestations violentes de la semaine, le président moldave Vladimir Voronine a demandé hier un nouveau comptage des voix après les élections législatives de la fin de semaine dernière. Il a dit qu'il souhaitait ce comptage afin de rétablir la stabilité politique et la confiance dans l'ancienne république soviétique.

Vladimir Voronine a insisté sur le fait que le Parti communiste au pouvoir avait remporté les législatives et a accusé l'opposition d'être injuste dans ses accusations de fraude. Affirmant que «les élections étaient libres et démocratiques», il a réclamé à la Cour constitutionnelle un «recomptage complet et transparent» afin de le prouver aux sceptiques. Quelque 10 000 protestataires, furieux après l'annonce des résultats, avaient envahi le Parlement et le bureau de M. Voronine mardi, lors d'émeutes qui ont fait plus de 90 blessés et se sont soldées par 200 interpellations.

Hier, le président a visité ses bureaux saccagés et graffités par les manifestants. S'exprimant en russe devant la presse, il a de nouveau accusé la Roumanie de tenter de tirer profit de ces émeutes. Quelque 200 manifestants anticommunistes ont une nouvelle fois réclamé la démission du gouvernement hier.

Associated Press

Deux pirates et un otage meurent dans l'opération menée par un commando français

Paris — Le détournement du voilier français *Tanit* par des pirates somaliens s'est achevé dans le drame hier, un des cinq otages ayant été tué dans une opération de l'armée française, la troisième de ce type en un an.

Un otage tué a été touché à l'intérieur du voilier, lors d'un échange de tirs entre les pirates et les forces françaises, a précisé le chef d'état-major des armées, le général Jean-Louis Georgelin. La victime était le skipper du bateau et père d'un enfant de trois ans, l'un des quatre autres otages qui ont été libérés sains et saufs.

Deux pirates ont également été tués et les trois autres faits prisonniers, lors de cette opération annoncée par la présidence française.

Le voilier de 12,5 mètres avait été capturé le 4 avril au large des côtes somaliennes, parmi les plus dangereuses au monde et infestées de pirates qui opèrent de plus en plus au large, avec à son bord le couple de propriétaires et leur enfant de trois ans, partis de Bretagne en juillet dernier, ainsi que deux amis qui les avaient rejoints en route.

Contact

Jeudi, l'un des bâtiments de la marine française déployés dans la zone dans le cadre des efforts internationaux de lutte contre la piraterie «a pu prendre contact avec les pirates et a immobilisé le *Tanit*», selon



JOSEPH OKANGA REUTERS
La présence de navires de guerre internationaux au large de la Somalie n'a pas encore neutralisé les pirates.

la présidence française.

Les négociations étant dans l'impasse et le voilier «*dérivant vers la côte, une opération pour libérer les otages a été décidée*», a précisé la présidence. Des commandos de marine sont intervenus, a-t-on appris de source proche du dossier.

Le ministre français de la Défense, Hervé Morin, a annoncé que la France avait «*même proposé une rançon*», sans en fournir le montant, et de «*leur permettre de pouvoir rejoindre le port, avec un bateau*». «*Toutes ces choses ont été en permanence et constamment refusées*», a-t-il dit. Il a aussi demandé «*expressément*» aux Français qui voudraient se rendre au large des côtes somaliennes d'y renoncer.

Cette zone est la plus dangereuse actuellement. Après une relative accalmie des attaques depuis le début de l'année, les pirates ont capturé en moins

d'une semaine six navires, malgré la présence de navires de guerre internationaux postés au large de la Somalie pour les neutraliser.

Capitaine américain

Un groupe retenait toujours hier en otage le capitaine américain de l'un d'eux, sous la menace d'un croiseur de l'US Navy.

Un bâtiment français participant aux opérations de surveillance antipiraterie au large de la Somalie avait d'ailleurs croisé le *Tanit* à la mi-mars, déconseillant fermement aux plaisanciers de poursuivre leur route vers le Kenya et le Zanzibar. En vain.

Avant l'attaque, ils avaient écrit sur leur blogue, sur Internet: «*Le danger existe, et il s'est sans doute accru au fil de ces derniers mois, mais l'océan reste vaste. Les pirates ne doivent pas anéantir notre rêve.*»

La France a toujours manifesté sa fermeté face à la piraterie et depuis un an les commandos français sont intervenus à deux reprises avec succès pour libérer des bateaux français et leurs équipages aux mains de pirates somaliens.

Le 11 avril 2008, les forces spéciales avaient libéré les 30 membres d'équipage du voilier de luxe *Le Ponant*, capturé une semaine plus tôt, après versement d'une rançon estimée à deux millions de dollars.

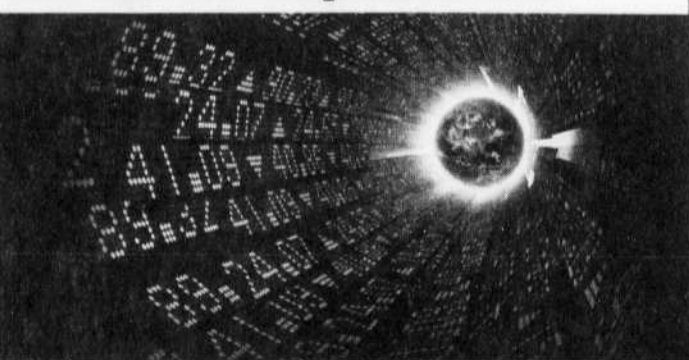
Le 15 septembre 2008, des commandos sont de nouveau intervenus pour libérer un couple de Français retenus depuis près de deux semaines par des pirates somaliens sur leur voilier, le *Carré d'as*. Un pirate avait été tué.

Douze pirates capturés lors de ces opérations sont détenus en France.

Agence France-Presse

Agence France-Presse

Pour sauver la planète, sortez du capitalisme



Conférence d'Hervé Kempf

Journaliste au Journal Le Monde et spécialiste de l'environnement, Hervé Kempf a notamment publié au Seuil *Comment les riches détruisent la planète* (2007) et *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme* (2009).

Le capitalisme génère à la fois une crise économique majeure et une crise écologique d'ampleur historique. La seule solution? En sortir au plus vite et cesser notamment de croire que la technologie va nous permettre de surmonter tous les obstacles.

Mardi 14 avril à 19h

Adultes : 6 \$, étudiants et aînés : 2 \$

Amphithéâtre du Cœur des sciences (SH-2800)
200, rue Sherbrooke Ouest
Métro Place-des-Arts

RÉSERVATIONS : www.coeurdessciences.uqam.ca

Hydro Québec

LE DEVOIR

Michel Rabagliati

Paul à Québec

Procurez vous le dernier album de Michel Rabagliati, *Paul à Québec*, au prix exceptionnel de **19,95 \$**

Prix régulier: 27,95 \$

jusqu'au 26 avril 2009 ou jusqu'à épuisement des stocks.

MICHEL RABAGLIATI sera en séance de dédicace à la **Librairie Monet**

dimanche 26 avril de 14h à 16h

Pour plus d'infos visitez librairiemonet.com

Le plus GRAND choix de BD au Québec!

Galerias Normandie, 2752, de Salaberry Montréal, Qc. H3M 1L3 T 514 337-4083

Victimes civiles: Karzaï ordonne une enquête

Kaboul — Le président afghan Hamid Karzaï a ordonné une enquête hier et vertement une nouvelle fois critiqué l'armée américaine dont des soldats ont tué mercredi cinq civils, dont deux enfants et un bébé dont la naissance était imminente selon les autorités afghanes.

Après avoir évoqué la mort de quatre «insurgés armés», l'armée américaine a simplement admis jeudi que ses soldats avaient tué par balles quatre personnes «non combattantes», lors d'un raid nocturne près de Khost, dans l'est. Selon les autorités locales et des sources hospitalières, ils ont grièvement blessé une femme enceinte de neuf mois dont le bébé, qui devait naître sous peu, n'a pas survécu. Puis, dans le même raid

nocturne, les soldats américains ont tué une autre femme, son frère et deux enfants.

Un communiqué a annoncé hier que M. Karzaï avait ordonné aux ministres de l'Intérieur et de la Défense de mener une enquête sur les faits, dont ils doivent lui remettre les résultats aujourd'hui. Le chef de l'État «a constamment demandé, depuis plusieurs années, aux forces internationales de mener leurs opérations antiterroristes en épargnant les civils», rappelle le communiqué.

Selon l'ONU, 2118 civils ont été tués en 2008, dont près de 40 % par les forces afghanes ou étrangères qui combattent à leurs côtés.

Agence France-Presse

LE MONDE

L'Italie enterre les victimes du séisme des Abruzzes

GRÉGOIRE LEMARCHAND

L'Aquila — L'Italie a célébré hier les funérailles des victimes du séisme qui a fait près de 300 morts à L'Aquila, «capitale de la douleur» d'un pays en deuil où la terre a continué de trembler.

Un petit cercueil blanc d'enfant posé sur celui de sa mère: l'image restera l'émouvant symbole de ces obsèques, cinq jours après le tremblement de terre le plus meurtrier à frapper l'Italie depuis 30 ans.

Un message du pape, qui s'est joint «au deuil de ceux qui pleurent», a été lu avant la messe à laquelle ont assisté quelque 5000 personnes aux côtés des plus hauts responsables de l'Etat italien, en particulier le chef du gouvernement Silvio Berlusconi, visiblement très ému.

«Je me sens spirituellement

proche de vous pour partager votre angoisse et implorer Dieu pour le repos éternel» des disparus, a dit Benoît XVI dans son message écouté par des proches des victimes en larmes ou se tenant la tête dans les mains.

Environ 200 cercueils étaient alignés dans la vaste cour de l'école militaire, l'un des rares édifices épargnés par le tremblement de terre qui a fait 290 morts, selon le dernier bilan provisoire d'hier soir.

Face aux cercueils sur lesquels avaient été déposés un petit bouquet d'orchidées des autorités et les couronnes de fleurs des familles, le numéro deux du Vatican, le cardinal Tarcisio Bertone, en chasuble violette, a célébré la messe avant de bénir les corps.

Un imam s'est adressé à la foule à l'issue de la cérémonie, évoquant «l'unité de tous au nom du Dieu unique», en

hommage aux six victimes de religion musulmane de la catastrophe.

Les drapeaux ont été mis en berne dans tout le pays, qui s'est quasiment arrêté au début des obsèques, une minute de silence étant observée dans de nombreux endroits, dont tous les aéroports.

Les victimes des Abruzzes «sont les morts de toute la nation», a souligné Silvio Berlusconi, alors que deux nouveaux corps ont encore été retrouvés dans la matinée.

Répliques

Plus de 806 répliques, dont neuf d'une magnitude entre 4 et 5 degrés sur l'échelle de Richter, se sont produites depuis le tremblement de terre lundi, a indiqué le chef du gouvernement.

Le séisme, le plus meurtrier depuis 30 ans dans la Péninsule, a fait aussi près de 40 000

sans-abri, dont quelque 24 000 hébergés dans des camps de tentes, le reste ayant trouvé refuge dans des hôtels ou chez des particuliers.

Fonds européens

Silvio Berlusconi a proposé hier d'en héberger certains. Il a aussi affirmé qu'il comptait obtenir de «400 à 500 millions sur trois ans» des fonds européens.

Quelque 10 000 bâtiments et maisons ont été endommagés, et la polémique ne cesse d'enfler sur les défaillances des constructions et des contrôles dans un pays à très haut risque sismique.

Le président de la République Giorgio Napolitano a appelé à un «examen de conscience» collectif, une phrase qui faisait vendredi la Une de tous les quotidiens.

Agence France-Presse



CHRIS HELGREN REUTERS

Un petit cercueil blanc d'enfant posé sur celui de sa mère: l'image restera l'émouvant symbole de ces obsèques.

STAR ALLIANCE

La chasse aux destinations est commencée.

Le monde est en solde.

Canada: tarifs Tango ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent prendre fin le 31 octobre 2009.

HALIFAX	WINNIPEG	ST. JOHN'S (T.-N.-L.)	CALGARY	SASKATOON REGINA	EDMONTON	VANCOUVER	VICTORIA
159 \$	159 \$	169 \$	189 \$	189 \$	195 \$	215 \$	219 \$

États-Unis: tarifs Tango Plus ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent prendre fin le 31 octobre 2009.

NEWARK	CHICAGO	RALEIGH-DURHAM	ATLANTA	DALLAS	SEATTLE	PHOENIX	DENVER
142 \$	215 \$	226 \$	244 \$	246 \$	248 \$	249 \$	281 \$

Aucun supplément de frais de carburant pour les vols au Canada et entre le Canada et les États-Unis + Enregistrement gratuit de deux bagages

Destinations soleil: tarifs ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent être effectués durant les périodes indiquées ci-dessous.

MONTEGO BAY 9 MAI - 31 OCT. 2009	MEXICO 11 AVRIL - 31 OCT. 2009	BERMUDES 1 ^{er} JUIN - 31 OCT. 2009	CANCÚN 1 ^{er} JUIN - 31 OCT. 2009	CARACAS 11 AVRIL - 31 OCT. 2009	PORT-AU-PRINCE 11 AVRIL - 31 MAI 2009	LA HAVANE 18 MAI - 18 JUIN 2009 7 SEPT. - 10 DÉC. 2009	POINTE-À-PITRE 2 MAI - 25 JUILL. 2009
160 \$	213 \$	215 \$	236 \$	239 \$	243 \$	293 \$	335 \$

Destinations internationales: les tarifs sont basés sur un ALLER SIMPLE et sont assujettis à l'achat d'un billet ALLER-RETOUR au départ de Montréal. Dates de départ tel qu'indiqué ci-dessous.

LONDRES 11-30 AVRIL 2009 25 SEPT.-31 OCT. 2009	PARIS 11 AVRIL - 18 JUIN 2009 7 SEPT. - 10 DÉC. 2009	FRANCFORT/ MUNICH/DÜSSELDORF 11 AVRIL - 1 ^{er} JUIN 2009 3 SEPT. - 21 OCT. 2009	GENÈVE 1 ^{er} - 30 JUIN 2009	SÃO PAULO 11 AVRIL - 31 AOÛT 2009	TOKYO 1 ^{er} JUIN - 31 AOÛT 2009	SHANGHAI 1 ^{er} JUIN - 31 AOÛT 2009	SYDNEY, AUSTRALIE 11 AVRIL - 8 JUIN 2009 24 JUILL. - 21 SEPT. 2009
187 \$	233 \$	297 \$	300 \$	304 \$	354 \$	385 \$	649 \$

Les tarifs indiqués n'incluent pas le supplément des frais de carburant, qui peut aller jusqu'à 152 \$ par aller simple pour les destinations soleil et internationales.

Voilà un aperçu des destinations en solde. Vous pouvez aussi obtenir des réductions sur l'hôtel et sur la location d'une voiture et recevoir des milles Aéroplan^{MD} lorsque vous réservez sur aircanada.com

Choisissez librement en ligne ou en appelant votre agent de voyages. Vous pouvez également nous appeler au 1 888 247-2262.

L'offre prend fin le 13 avril 2009.



aircanada.com
La liberté de voyager à votre façon

Un billet acheté auprès du bureau des réservations d'Air Canada coûtera 25 \$ additionnels par personne, jusqu'à un maximum de 100 \$ par réservation (non remboursables, taxes en sus). Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-8071. Réservation d'hôtel, location de voiture et autres services à destination offerts par des chefs de file de l'industrie du voyage, par l'intermédiaire de WWTMS. Les billets doivent être achetés au plus tard le 13 avril 2009. Les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, les taxes et les autres frais et suppléments ne sont pas inclus. Les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. Un séjour minimal ou maximal peut être requis et d'autres conditions peuvent s'appliquer. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada, d'Air Canada JazzSM, de United Airlines, membre du réseau Star AllianceSM, ou des transporteurs aériens United Express (SkyWest Airlines, Chautauqua Airlines, Shuttle America, Trans States Airlines, Gojet Airlines ou Mesa Airlines). Destinations canadiennes: les tarifs sont basés sur un aller simple. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 31 octobre 2009. L'achat cinq jours à l'avance est requis. Destinations américaines: les tarifs sont basés sur un aller simple. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 31 octobre 2009. L'achat quatorze jours à l'avance est requis. Destinations soleil: les tarifs sont basés sur un aller simple. Les voyages doivent être effectués durant les périodes indiquées ci-dessus. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. L'achat à l'avance peut être requis. Le supplément des frais de carburant varie selon le trajet effectué. Destinations internationales: les tarifs sont basés sur un aller simple et ne sont accessibles qu'à l'occasion de l'achat d'un billet aller-retour. Dernières dates de départ tel qu'indiqué ci-dessus. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Le supplément des frais de carburant varie selon le trajet effectué. ^{MD}Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan Canada Inc. SMStar Alliance est une marque de commerce d'Air Canada. En collaboration avec Lufthansa, membre du réseau Star AllianceSM.

ACTUALITÉS

PAUL « Pour avoir une véritable emprise sur l'imaginaire, Paul va devoir se promener à l'avenir d'un médium à un autre. Les mythes se construisent comme ça: ils naissent dans la littérature avant d'être repris par le cinéma ou la télévision, ou inversement. L'œuvre doit exister au-delà de sa forme d'origine. »

SUITE DE LA PAGE 1

t-shirts à son image circulent en ce moment et un autre sac de lutte contre le plastique est sur la table à dessin. Pis, sur la Rive-Sud, un chocolatier artisanal songe à mettre la face du personnage sur le côté pile de ses chocolats, façonnant du coup le mythe de Paul, que la vie semble vouloir amener désormais en dehors de son propre univers.

« Nous sommes devant un personnage qui sort de la case, lance Réjean Saint-Hilaire, responsable du rayon bédé de la Librairie Monet au nord de Montréal. Paul, c'est quelqu'un d'unique. Il commence à prendre une place très importante dans l'imaginaire collectif. En 20 ans de carrière, je n'ai jamais vu une chose pareille pour de la bande dessinée d'ici. »

Une sortie remarquée

La sortie cette semaine du sixième volume consacré à la vie tranquille de Paul — *Paul à Québec* (La Pastèque), c'est son titre — en a d'ailleurs livré une belle preuve. Avec une force expectative étonnante pour un récit à bulles, la planète média n'a pas manqué de souligner la naissance du p'tit dernier de Rabagliati. Le titre n'était toujours pas en vente libre dans une librairie près de chez eux que Michel et son Paul se sont retrouvés à la une d'hebdomadaires culturels, en pléines pages de quotidiens généralistes, au cœur d'émissions de radio et de télévision populaires du matin, de l'après-midi ou du soir. Et ce n'est sans doute qu'un début.

« On ne voit pas ça pour la littérature, poursuit M. Saint-Hilaire. Rabagliati reçoit en ce moment le traitement que l'on réserve d'habitude à un Michel Tremblay ou une Marie Laberge. Pour un bédéiste, c'est rare. »

En donnant vie à son Paul à la campagne en 1999, Rabagliati, un illustrateur professionnel alors en quête d'une autre forme d'expression, n'avait certainement pas calculé que son personnage allait finir par prendre une telle envergure. « J'ai fait ça de manière intuitive, explique-t-il. Tout ce que je voulais, c'était croiser ma vie avec celle de Paul pour raconter des histoires pas très compliquées. Paul ne possède pas beaucoup, mais il réussit à trouver son bonheur dans l'harmonie des petites choses de son quotidien. »

La recette est simple. Elle est aussi sans doute à l'origine du succès de ce sympathique Paul, dont l'existence a été traduite à ce jour en anglais, en allemand, en espagnol ou encore en néerlandais. Le premier chapitre de sa vie, lancé il y a 10 ans en tou-

te confidentialité, a tout de même été tiré à 800 exemplaires. Pour Paul à Québec, c'est 16 000 copies — un chiffre étourdissant pour de la bédé québécoise — qui viennent d'être mises en marche, soit 6000 de plus que pour les aventures précédentes, Paul à la pêche, dont le succès a été indéniable et qui, par effet d'entraînement, se prépare à trouver une nouvelle jeunesse.

Des traits qui parlent

« L'auteur est habile », résume Mira Falardeau, qui vient de signer un essai sur l'Histoire de la bande dessinée au Québec (VLB éditeurs). « Il a réussi à imposer son personnage dans l'imaginaire collectif avec des allusions très personnelles, mais aussi l'évocation de lieux, d'événements et de personnages que tout le monde connaît. Il est un peu comme le personnage d'un téléroman. Paul, avec son caractère ordinaire, finit par symboliser tout le monde. » Et le public semble aujourd'hui sérieusement en redemandant.

« Michel Rabagliati, c'est plus qu'un gars qui fait de la bédé », dit Caroline Merola, bédéiste au début des années 1990 (*Ma Météor bleue, La Maison truquée*) et aujourd'hui illustratrice de livres pour enfants. « Il raconte des choses personnelles avec beaucoup d'art et d'inspiration, et ça nous parle plus que d'autres »

œuvres parce que ses aventures se déroulent ici. » « Paul, c'est devenu un ami, renchérit Réjean Saint-Hilaire. Quand il sort un album, c'est comme s'il nous invitait à souper. On a hâte de l'entendre nous raconter ses affaires. Même si c'est banal. »

Dans une quincaille pour planifier la rénovation de sa salle de bain, confronté à la fausse couche de sa blonde ou à la mort de son beau-père, torturé par l'achat d'un ordinateur, Paul, avec son authenticité et sa familiarité, séduit. « On est devant une œuvre qui essaie de sortir de l'univers traditionnel de la bédé [avec ses personnages imaginaires et ses mondes qui le sont tout autant] pour se rapprocher d'une représentation plus réaliste du monde. »

résume Michel Prévost, professeur de littérature à l'Université d'Ottawa et tintonophile avoué. « C'est un peu comme Persepolis [de Marjane Satrapi]. Ça a un impact immense. Mais est-ce que ça va durer dans le temps? »

Caroline Merola en est persuadée. « Ça va devenir un classique indémodable, lance-t-elle. Un peu comme Tintin qui est aujourd'hui plein d'enseignement sur les années 1950, Paul va

permettre dans quelques années d'avoir une lecture instructive des années 1990 et 2000 sur lesquelles il repose aujourd'hui. C'est la preuve que l'on est devant quelque chose de gros. »

Phénomène unique

Sans préméditation — c'est ce que prétend Rabagliati —, Paul serait donc en train d'atteindre doucement ce statut d'icône du 9^e art. Un titre dont se sont approchés d'autres personnages par le passé.

Des noms? Capitaine Kébec de Pierre Fournier, dans les années 1970 ou Michel Risque, 10 ans après, de Fournier et Réal Godbout, mais également Les P'tits Mecs de Line Arsenaud ou bien Baptiste le clochard, d'André-Philippe Côté, qui n'ont toutefois jamais réussi à s'élever au niveau de Paul. Leurs publics étaient trop ciblés, des mâles pré ou post-pubères pour les uns, ou géographiquement restreints à la région de la Capitale-Nationale, pour d'autres.

« Le phénomène est unique, reconnaît M. Prévost, mais pour avoir une véritable emprise sur l'imaginaire, Paul va devoir se promener à l'avenir d'un médium à un autre. Les mythes se construisent comme ça: ils naissent dans la littérature avant d'être repris par le cinéma ou la télévision, ou inversement. L'œuvre doit exister au-delà de sa forme d'origine. »

Avec quelques produits dérivés mis sur le marché, le mythe de Paul semble donc sur le bon chemin de construction. Surtout que le personnage est aussi régulièrement interpellé pour poursuivre ses aventures sur un écran, avoue Rabagliati, qui précise toutefois n'avoir pas encore été placé devant l'offre qui tue. Et les discussions n'ont pas acheminé pour des raisons basement financières. « Je veux juste que ce soit bien fait, un peu comme Persepolis », lance le père de la créature mi-réelle, mi-imaginaire.

Et il ajoute: « Pour l'instant, les produits dérivés, c'est discret et j'aime ça comme ça. Quand j'imagine une surabondance de bébêtes, ça me déprime un peu. Je ne veux pas voir la face de Paul sur le cul d'un autobus ou à côté des personnages d'Histoire de jouets [un film d'animation de Walt Disney]. Pour moi, ça dévalerait mon affaire. Aujourd'hui, ce que je veux, ce qui me rendrait le plus fier, c'est que Paul s'installe pour toujours dans la culture québécoise, comme une chanson de Robert Charlebois. C'est tout. » Et c'est certainement en train de se produire.

Le Devoir

PLAGIAT

« Ils ont le sentiment que, s'ils mettent le nom de quelqu'un d'autre, leur travail aura moins de valeur, ne sera plus le leur »

SUITE DE LA PAGE 1

elle, attribuable à « l'ignorance ». « Souvent, ils ne savent pas qu'il faut citer, ni comment le faire. Ils ont le sentiment que, s'ils mettent le nom de quelqu'un d'autre, leur travail aura moins de valeur, ne sera plus le leur », illustre Mme Perreault, qui s'est intéressée de près au plagiat à l'aide des technologies depuis quelques années.

Elle avance aussi que le plagiat dénote un « manque de confiance » des étudiants envers leurs propres raisonnements. Ils craignent de ne pas être « à la hauteur ».

Une méconnaissance du principe de la propriété intellectuelle serait également en cause. « Ils ont l'impression que ce qui est sur le Web appartient à tout le monde. Pourquoi alors citer ce qui leur appartient? », résume Mme Perreault.

Enseignante en histoire au collège Ahuntsic, Louise Forget constate elle aussi une méconnaissance des règles chez les étudiants de première année qui passent par ses classes. « Dans 80 % des cas, c'est de l'ignorance et non de la fraude. Souvent, ils sont formés comme cela au secondaire. [...] Ils se disent qu'ils ne peuvent faire mieux que ce qu'ils trouvent sur Internet, qu'ils ne feront qu'un sous-produit », fait valoir l'enseignante.

Dans son collège, les enseignants d'histoire ont convenu de ne plus demander de travaux de recherche conventionnels en première année. « Ce n'est pas endurable. Ils n'ont aucune maîtrise de la méthodologie. » Qu'à cela ne tienne, Mme Forget les met plutôt à la méthodologie intensive, leur apprenant notamment comment citer correctement un texte, résumer, paraphraser... « Ceux qui sont passés entre mes pattes ne peuvent plus prétendre en deuxième année qu'ils ne savent pas [lorsqu'on les prend à repiquer d'Internet] ce qu'ils faisaient. S'ils le font encore, c'est en toute connaissance de cause », poursuit l'enseignante.

L'ignorance est d'autant plus difficile à plaider au collège Ahuntsic que l'établissement au grand complet a entrepris de sensibiliser les étudiants au cours des trois dernières années. Affiches sur le thème « J'ai des idées, pourquoi plagier? », dossiers remis aux enseignants pour mieux les outiller, remise de fiches plastifiées à la rentrée sur le plagiat et les sanctions encourues, déclaration systématique des cas afin de permettre le renvoi en cas de récidives fréquentes. « Avec la campagne, un étudiant ne peut plus dire qu'il était de bonne foi », résume le directeur adjoint des études, Bernard Dionne.

À l'instar d'Ahuntsic, plusieurs collèges ont entrepris récemment des campagnes antiplagiat. C'est le cas du collège François-Xavier-Garneau, à Québec, où une campagne sur la valorisation de la propriété intellectuelle a été mise en branle cette année. Une journée de formation et d'échanges pour les enseignants a été tenue à ce sujet en octobre et des affiches ont été placardées sur les murs du cégep. Là aussi, on veut mettre fin à l'excuse de l'ignorance: « Avec tous les moyens qu'on prend, l'étudiant en a entendu parler, il ne peut dire: Je ne le savais pas », tranche la directrice adjointe aux études, Isabelle Fortier.

Adoptant une approche un peu différente, le collège Maisonneuve a pour sa part assoupli récemment sa politique d'évaluation des apprentissages pour donner une chance aux plagieurs naïfs d'apprendre. Au

paravant, tout type de plagiat ou de fraude entraînait automatiquement un zéro dans l'évaluation. Désormais, l'enseignant a la liberté de « doser » la sanction dans certains cas, lorsqu'il est question de copier-coller. « Avec Internet, si on ne les alerte pas, les étudiants ont facilement intégré l'idée que le matériel disponible appartient à tout le monde », explique le directeur des études, François Dauphin.

Mais attention, cet assouplissement ne signifie pas pour autant un relâchement. Depuis un an, tous les coupables de plagiat ou de fraude reçoivent une lettre insistant sur la gravité de leur geste et décrivant les conséquences en cas de récidive, qui peuvent aller jusqu'au renvoi du collègue.

Des « Sherlock Holmes »

Dans tous les cégeps, les enseignants et les cadres contactés soulignent que, si les nouveaux moyens technologiques facilitent le plagiat, ils rendent aussi la détection plus facile. Certes, il y a les logiciels payants de détection, mais le bon « vieux » Google fait souvent le travail à merveille.

Dès le début du trimestre, l'enseignante en anthropologie Christiane Migneault met en garde ses étudiants: « Mon surnom, c'est Sherlock Holmes. Si je pense que vous avez copié, je vais le trouver. J'adore chercher, je suis une mordue de mots croisés! »

Cela dit, certains plagieurs lui bouffent un temps précieux. Récemment, un étudiant pour le moins tordeur avait plagié en reproduisant mot à mot de larges extraits de certains textes. Mais voilà, il avait interverti les notes de bas de page, de façon à ce qu'il soit très ardu de le prouver. « Cela m'a pris toute une journée pour trouver d'où venait chaque paragraphe de son travail », explique l'enseignante du collège Édouard-Montpetit.

Tous les professeurs ont une pointe d'exaspération dans la voix quand ils parlent de la détection. C'est qu'ils doivent souvent s'échiner à faire la preuve du plagiat.

Mais le doute initial vient généralement rapidement. « Un enseignant m'a déjà rapporté avoir trouvé l'expression « cli-quez ici » dans un travail », raconte Mme Perreault. Très souvent, c'est l'absence de fautes de la part d'un étudiant qui maîtrise peu la langue qui met la puce à l'oreille. La différence de style ou même de typographie entre un paragraphe et le reste du texte, de même qu'une bibliographie trop spécialisée, une mise en page disparate ou la présence de sites Internet inactifs en référence sont aussi de bons indices, poursuit Mme Perreault.

Pour décourager le plagiat, elle suggère notamment de varier systématiquement les sujets de travail et, surtout, de proposer des thèmes liés à l'actualité, lorsque la discipline s'y prête. Les enseignants ont aussi à l'avantage de diversifier leurs méthodes d'évaluation. « Il est très difficile pour un étudiant de faire un exposé oral lorsqu'il a plagié », avance Mme Perreault. Il est possible aussi d'évaluer les étapes de réalisation du travail et non seulement le produit final, ajoute-t-elle.

Certes, il y aura toujours des tricheurs, des fraudeurs, des étudiants mal intentionnés. Mais parions qu'avec le temps, la vigilance et la sensibilisation, le bête copier-coller pourrait passer un peu de mode...

Le Devoir

STRATÉGIE

SUITE DE LA PAGE 1

arrive à installer chaque année 40 000 chauffages en géothermie pendant qu'au Québec, on en installe tout juste un peu plus de 350.

C'est ce genre de réflexion, selon ce collectif, qu'il faut amorcer dans les régions ou les institutions, les entreprises et les propriétaires de simples résidences doivent commencer à exploiter les ressources renouvelables disponibles localement ou sur le marché pour réduire cette dépendance aux sources basées sur les grands projets dévastateurs, tout comme René Lévesque et Jean Lesage ont proposé au Québec de se libérer d'une autre dépendance, quoique dans un autre contexte, en 1962, quand ils ont proposé la nationalisation de l'électricité. Un film tourné durant ces

années-là, dans lequel René Lévesque expliquait cette vision radicale pour l'époque, a d'ailleurs servi hier d'introduction à la présentation du mouvement, de ses objectifs et des enjeux auxquels il entend s'attaquer, y compris le plan Nord du premier ministre Jean Charest, présenté comme l'illustration de cette aliénation environnementale « à la sauce méga ».

On retrouvait aussi dans la salle des élus et représentants de régions, comme celle du Bas-Saint-Laurent, qui se battent pour une exploitation de leur potentiel éolien au profit de leurs populations au lieu de voir cette ressource enrichir les fonds de pension et les multinationales étrangères.

Le mouvement MCN21 va entreprendre une tournée des régions pour voir comment leurs populations respectives entrevoient leur indépendance et leur développement énergétique. À l'automne, le mouvement veut se doter d'une politique de coordination du mouvement qu'il en-

tend ainsi susciter. Il se propose aussi de réunir une expertise dans les différentes filières vertes pour la mettre à la disposition de tous, en plus d'agir comme catalyseur ou de servir d'appui à des projets précis pour les aider à voir le jour. Le mouvement entend se donner ensuite une structure permanente qui émettrait un label « MCN21 » aux projets énergétiques compatibles avec une vision écologique à long terme.

Visiblement, hier, la Stratégie énergétique du Québec était au centre de la mire de ce mouvement en gestation ainsi qu'un Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dont on réclame une réforme pour lui redonner le mordant qu'il aurait perdu au profit d'un asservissement aux objectifs et projets du gouvernement Charest. On lui reproche notamment de servir maintenant à justifier des projets énergétiques jugés néfastes pour l'environnement, comme les nouveaux grands projets hydro-

électriques nordiques, au lieu d'adopter une vision environnementale et critique, plus compatible avec son mandat.

La politique du gouvernement Charest en matière d'énergie, expliquait Daniel Breton, ne correspond pas à l'analyse pour consommation publique que faisait le premier ministre quand il disait que les crises de l'énergie et de l'environnement avaient des causes communes. Dans la réalité, le gouvernement se contente d'investir dans des projets énergétiques traditionnels, a-t-il dit. Le Québec va ainsi fournir du boulot pendant quelques années à ses travailleurs de la construction, mais il ne pourra pas compter à moyen terme sur une main-d'œuvre qualifiée dans les nouvelles énergies pour faire face à la concurrence des États-Unis et des provinces voisines, qui entendent investir en priorité ces filières pour s'assurer de leurs retombées.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com
Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Braut, St-Jovier de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Beaudry, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0838. Dépot légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007